

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL G... LX

Ardel, M. F. J. Cobourg, Ont.
201, rue Ottawa, Ont.
Jan. 21



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE

ÉDOUARD MONTPETIT

ABBÉ ARTHUR LACASSE

ABBÉ LIONEL GROULX

PIERRE HOMIER

AEGIDIUS FAUTEUX

ERNEST BILODEAU

AURÈLE GAUTHIER

ABBÉ PHILIPPE PERRIER

JACQUES BRASSIER

MOT D'ORDRE : — LE RECENSEMENT DE 1921.....

L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS.....

LE RUISSEAU, (VERS).....

NOTRE DOCTRINE.....

ORIGINES DE *L'Action française*.....

NOS ARCHIVES.....

CHRONIQUE DES AFFAIRES.....

AU PAYS DE L'ONTARIO.....

LES LIVRES : « *Les Voyageurs* ».....

VIE DE *L'Action française*.....

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

45-46 IMMEUBLE DE LA SAUVEGARDE

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques!

NOS PLACEMENTS

dans nos industries.

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de neuf millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue des Droits du français*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. MM. les abbés Philippe PERRIER et Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins; et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada

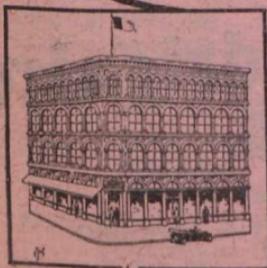


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation ÷ ÷ ÷ ÷ ÷ ÷ ÷



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Un Actif national

¶ Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national.

¶ Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements, elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toute sorte de folles entreprises.



Versailles Vidricaire Boulais

LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél. : M. 7080

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél. : Queen 503

QUÉBEC

80, rue S.-Pierre
Tél. : 8620

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**

**Noir et Vert
naturel**

**En paquets
seulement.**



**Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS**

**POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE**

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

**Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)**

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

A la librairie Notre-Dame

GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES
D'OCCASION

Histoire, voyages, romans, etc.

Littérature canadienne.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

MILLES MIGNAULT, PROP.

28-ouest, rue Notre-Dame

Montréal

Téléphone : MAIN 7767

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$39,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY, C. P.

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

CINQUIÈME ANNÉE

1er Semestre

1921

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

Directeur:

Abbé Lionel Groulx

VOLUME V



LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

IMMEUBLE DE LA SAUVEGARDE

MONTRÉAL

PAAP

FC

131.

AG6

V.5

L'ACTION FRANÇAISE

*est publiée par la Ligue des Droits du français,
centre d'action au service de la langue, de la culture
et des traditions françaises au Canada.*

*Les directeurs de la Ligue sont : MM. Anatole
Vanier, avocat, secrétaire général, Louis Hurtubise,
ingénieur-civil, trésorier, MM. les abbés Philippe
Perrier et Lionel Groulx, professeur à l'Université
de Montréal, MM. Omer Héroux, journaliste, le
Dr Joseph Gauvreau, registraire du Collège des Méde-
cins, et Ant nio Perrault, avocat, professeur à
l'Université de Montréal.*

Droits réservés — Ottawa 1921

IMPRIMÉ AU DEVOIR

43, rue Saint-Vincent

MONTRÉAL

1921

LE RECENSEMENT DE 1921

Le dénombrement des Canadiens se prépare. D'ici quelques mois, le gouvernement fédéral accomplira l'important devoir que lui impose l'article huit de la loi organique de 1867. Il importe qu'il s'acquitte de cette obligation pleinement et loyalement. Le fonctionnement normal de la Confédération l'exige.

Ce recensement est au Canada plus qu'une addition de nombres. Il tient à la constitution même du pays. Le chiffre des députés à la Chambre des Communes en dépend. Et puisqu'à ce sujet le Québec est le pivot sur lequel tourne l'une des pièces essentielles de la Confédération, les Canadiens français, — la majorité dans cette province — voient là une première raison de surveiller étroitement cette procédure décennale. Il y en a d'autres, aussi pressantes. La loi de 1867 prescrit « une énumération distincte des populations » des provinces. Pour se conformer à son esprit, il ne suffirait donc pas d'indiquer sans discernement les individus qui vivent au Canada. Chaque groupe ethnique a le droit d'y apparaître avec indication exacte du nombre de ses familles, de sa religion, de sa langue, de ses richesses morales, intellectuelles, économiques. Les Canadiens français, l'une des deux races qu'unit le pacte fédératif de 1867, sont grandement intéressés à l'entière exécution de ce projet. Ce recensement attestera leur force ou leur faiblesse, leur recul ou leur progrès. A ce titre ils le surveilleront non seulement dans le Québec mais encore dans les huit autres provinces, où ils ont essaimé.

Deux choses sont nécessaires : loyauté de la part du gouvernement fédéral et de ses recenseurs; attention particulière des nôtres. Les formules doivent être claires et suffisamment explicites pour ne point comprendre, sous un même titre, des gens de race et de religion différentes. Nous comptons que, dès l'ouverture de la prochaine session fédérale, un député du Québec obtiendra du ministère sur ce point les nécessaires informations. Les Canadiens français, questionnés par le recenseur, voudront que celui-ci inscrive chacune des notes qui les caractérisent, religion, langue, biens qu'ils possèdent dans les divers domaines de l'activité humaine. Nous prions les membres du clergé d'attirer dès maintenant là-dessus l'attention de leurs fidèles.

Veillons. Ne répétons point les erreurs anciennes. Que les Canadiens français figurent, d'une façon équitable et complète, dans les tables du prochain recensement.

L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS

I

Sous ce titre, que l'on m'a choisi, j'apporte à l'enquête instituée sur notre avenir économique une réponse hâtive. Ayant livré quinze années à l'étude de cette question, j'eusse voulu y consacrer un chapitre au moins et qui fut, comme de juste, profondément sérieux et lourd, c'est-à-dire plein d'idées. D'autres tâches m'ont interdit, dans le peu de temps que l'on pouvait m'accorder, de mettre ordre avec patience et en repos aux pensées que suscite le seul énoncé du problème. Ce n'est pas un mal si dix auteurs attendent de traiter les principaux aspects du sujet, qui me pardonneront volontiers d'avoir omis des choses. D'ailleurs, à l'invite de l'*Action française*, j'ai déjà dénombré nos forces économiques et résumé les enseignements d'Errol Bouchette sur notre indépendance matérielle, source d'une expansion nationale plus large. Je ne demande qu'à ne pas me répéter.

* * *

Il y a progrès. On reconnaît plus généralement aujourd'hui que la question économique importe. La guerre y a été pour beaucoup. Le peuple a touché la réalité, qu'il ignorait. Il a soulevé et porté le coût de la vie. Il a rendu la monnaie des changes internationaux. Il a surpris à découvert et mis en mouvement le mécanisme des emprunts d'État. Ce fait a eu chez nous d'importantes répercussions. A l'appel des gouvernants, la puissance de

l'épargne s'est constituée sous nos yeux. Ce que nous soupçonnions seulement, s'est trouvé démontré. Nous avions du bien, et plus encore que nous ne pensions. Nous pouvions être capitalistes : en fait, nous l'étions. Chacun en cumulant sa part rencontrait celle du voisin. Le total des réserves communes était impressionnant. Et nous avons compris la force de cette revanche possible ou, pour mieux dire, le bienfait de ce pouvoir désormais partagé plutôt que subi.

L'événement a plus fait que les phrases alignées dans des revues sévères par des spécialistes, habitués aux horizons sans écho. Ils n'étaient pas entendus, vivant loin des comices. On traitait de rêveurs ceux qui rattachaient aux solidités des champs et de l'usine l'espoir d'une libération prochaine. Ils viennent redire aux lecteurs de l'*Action française* une leçon connue, si familière à leur pensée que peut-être ils ont fini par en douter, de lassitude. La confirmation des faits ne peut que leur être douce. La doctrine et la vie se rapprochent : le problème économique intéresse et retient. On le pose, et, cette fois, dans son ensemble et jusque dans ses aboutissants. On le pose, il est vrai, avec des précautions. Si on consent à lui accorder un excès d'honneur c'est à la condition de le couvrir de quelque indignité. Enfin, on le pose. C'est beaucoup.

* * *

Qu'est-ce qui retarda l'acceptation de l'évidence économique ? — Deux objections, légitimement fondées sur les droits de l'intelligence et de la morale et qui exigent l'entente préalable d'une définition.

L'économie politique a pour objet l'ensemble des activités humaines qui suscitent et distribuent les richesses. Ce dernier mot, d'où vient tout le mal, fut ramassé dans la langue populaire par les fondateurs qui lui donnèrent un

sens nouveau. Les richesses sont-elles uniquement l'or et l'argent? — Pas un économiste qui le prétende, fut-ce parmi les plus purs libéraux. Seule l'école des Bullionnistes, qui touche aux limites du Moyen Age, a pu le croire; et déjà les Mercantilistes la combattaient. Il est de principe universellement arrêté, et comme figé dans une doctrine unanime et vieille de plus d'un siècle, que l'argent et l'or, encore qu'ils possèdent une valeur propre, ne sont guère qu'un signe, une mesure, une représentation. Les richesses sont des *utilités* qui satisfont les besoins de l'homme. Les besoins de l'homme, qui déclenchent tout un ordre d'initiatives, ne sont pas tous de première nécessité : il en est d'intellectuels, de moraux que l'économique rêve de satisfaire. Pour l'économiste, ce sont là des truismes. Une denrée, un combustible, un vêtement, une habitation sont, aussi bien qu'un livre, une œuvre d'art, une bibliothèque ou un musée, des richesses parce que des utilités, c'est-à-dire, en définitive, des satisfactions de degrés divers. Ainsi l'entendons-nous, avec bien d'autres.

Dès lors, les conclusions d'accord nous paraissent faciles à ceux que n'obscurcit pas la plus misérable des ténèbres : le parti pris.

* * *

Il ne sied pas, dit-on, de sacrifier l'intelligence au matériel. En vérité. Les richesses, dans un ensemble conçu et ordonné, ne sont qu'un acheminement, qu'une amorce nécessaire. Elle ne sont ni possession ni puissance, sauf pour le bien : un *moyen* vers l'expansion, la totalité, le social. La construction d'une université ou d'un hôpital est une question d'argent. L'œuvre d'instruction et l'œuvre d'assistance s'érigent sur une première pierre, solide et durable, triste matière. Certes, le sacrifice pourrait faire beaucoup, entasser les matériaux, dresser les murs, déployer

les toits, lancer les flèches; mais nous parlons pour notre siècle et notre moment. Le mal est fait.

Au sortir de l'enseignement français et placé, dès notre arrivée, en face d'une tâche à remplir, nous écrivions, le 5 octobre 1910 : « Le sens pratique a pu créer des peuples comme l'idéal jadis en a formé; mais les nations qui ont connu d'abord la vie économique éprouvent, une fois grandes, le secret désir, le besoin de chercher dans la culture intellectuelle un élément nouveau qui les complète, fussent-elles nées dans une époque d'égoïsme et eussent-elles fondé sur les affaires un empire dont la grandeur bentôt ne leur suffit plus; et ce sera le mérite de l'industrialisme contemporain que d'avoir permis à l'homme de vivre un peu plus la vie de l'esprit et du cœur en s'assurant un peu mieux chaque jour la vie du corps... A côté du sillon, nos usines ont grandi. Nous avons fait de merveilleux progrès. Nous sommes devenus une nation productrice qui compte, et qui prend place au sein des préoccupations politiques et économiques du monde contemporain. L'heure de l'idée est donc venue pour nous. De notre existence matérielle assurée doit naître une vie intellectuelle plus intense. On disait autrefois : « Emparons-nous du sol »; on a écrit hier : « Emparons-nous de l'industrie »; disons à notre tour : « Emparons-nous de la science et de l'art ». Illuminons de ce rayon dernier notre histoire, où, suivant la très belle expression du regretté M. Hector Fabre : « pas un recul ne se trouve ».

On nous pardonnera de rappeler cette première parole, inspirée par le retour au pays et le spectacle d'une École supérieure naissante; bien souvent nous l'avons répétée depuis, et nous la reprenons aujourd'hui sans y rien changer. La richesse accumulée, le « fonds de consommation », comme s'expriment les économistes, reçoit pour fin la civi-

lisation et se met au service de la tradition. La France, notre patrie d'origine, y a dès longtemps consenti. Elle ne s'est pas désintéressée de la fortune, germe fruste de ses merveilleux progrès dans la pensée et l'art. Les Croisades et la Renaissance ont, par l'industrie et le commerce, préparé l'ensoleillement des grands siècles. Henri IV et Sully ont regardé bien au-delà de l'économie nationale qu'ils fondaient sur l'agriculture. Louis XIV et Colbert, en créant la manufacture royale, en avivant les métiers, en inaugurant une politique industrielle encore maladroitement ont eu conscience d'asseoir sur une base plus solide la supériorité française. Les Flandres regorgeantes ont produit la plus belle des Écoles d'art. L'Angleterre, livrée entièrement aux puissances d'argent, doit tout de même une part de sa renommée à ses poètes et à quelques-uns de ses savants. Les États-Unis, encore enlisés dans les sables d'or, s'arrêtent à construire des monuments, à multiplier des enseignements, où, parmi des naïvetés de parvenus, on trouve la recherche des mêmes satisfactions intellectuelles.

L'intelligence créatrice garde ainsi sur la richesse tous ses droits : elle s'en sert pour se libérer vers des fécondités nouvelles. Le chercheur, l'inventeur, le penseur, l'artiste vivent et agissent. Le peuple, qui connaît et apprécie le loisir, proclame et suit ses véritables chefs. Vision trop optimiste ? — Sans doute, et irréalisable. Est-ce une raison pour ne pas l'indiquer à notre effort ? On craindra encore que la richesse, cultivée pour elle seule, ne se tourne contre l'intelligence. Il se peut, si l'histoire des décadences le démontre. Le peuple qui s'enrichit se perd s'il ne garde de la fortune que son culte. Voilà le point difficile : celui de la modération. Est-ce une raison pour l'abandonner au jeu des forces aveugles, pour ne pas s'occuper de le prévoir et de le fixer ? Pour éviter le danger, nous devons

user d'une surveillance constante sur nous-mêmes, repousser le matérialisme, nous rappeler les pondérations de notre génie propre, instruire le riche, qui ne l'est jamais trop de ses devoirs et l'est toujours assez de ses droits dont il trouve l'origine dans son intérêt immédiat, ne sacrifier au pratique que juste ce qu'il faut pour révéler nos qualités de race, nous répandre, vivre et progresser par nous-mêmes et nous refuser au service des autres. Il y aura des victimes? — Combien y en aura-t-il sans cela?

* * *

Il ne convient pas, ajoute-t-on, de faire céder la préoccupation morale devant la poursuite des avantages pécuniaires. En vérité toujours. La moralité est un élément constituant de la science économique. En veut-on quelques exemples, arrêtés au hasard? Sur quoi repose la production? — L'ordre. Que demande-t-on aux pays producteurs? — Des hommes; et le principe de population est, radicalement, un principe moral. Qu'est-ce que l'homme même, moteur initial des activités économiques? — Un être raisonnable. Que réclame-t-on de l'ouvrier, outre l'habileté? — La conscience. De quel droit supprime-t-on les industries nocives? Sur quoi repose la lutte contre le monopole, sinon sur une concurrence que l'on proclame déloyale? Qu'est-ce qu'un juste salaire, un bénéfice raisonnable, un intérêt sans usure, un prix maximum? Et si les producteurs oublient volontiers ces vérités, cela démontre-t-il qu'elles ne doivent pas être respectées pour le bon fonctionnement de l'ensemble économique? La circulation nous ordonne d'assainir la monnaie. Le protectionnisme est la mise en œuvre d'un sentiment, puissant sur les foules. Il n'est pas jusqu'au prix de vente qu'une sorte de moralité de la consommation se charge à ramener dans les limites du normal. Le luxe exagéré n'est qu'une

brillante inutilité, une pure perte condamnée par tous les économistes.

C'est là un aspect seulement de la question. La richesse, avons-nous dit, n'est qu'un moyen : la satisfaction morale dans la paix respectée et le bien-être assuré est le but suprême. Que cela ne soit pas demain ne légitime pas la reculade devant le reproche d'utopie. L'intérêt individuel guide, dans la réalité, le monde économique. Sans aucun doute; mais est-ce une raison pour n'y rien faire? Piètre science, qui, tout en établissant la nécessité de l'ordre, se refuserait à reconnaître que les abus engendrent les révolutions. Les corrections de la législation ont précisément pour objet d'opposer le bien de tous à la volonté de chacun. Les lois supérieures de la moralité contraignent dans de justes limites les lois économiques.

Mais jamais les économistes n'ont dit cela? Il y a d'abord économistes et économistes, et, chez nous, on a une tendance à ne pas les distinguer. Des ouvrages honnient les « orthodoxes », qui sont confondus avec les économistes sans qualificatif; et cela suffit pour que l'étiquette serve à tous. Ici, l'école dite libérale engouffre tous ceux qui s'efforcent d'écrire sur l'économie avec quelque indépendance et, comme elle effraie — quoique l'on oublie qu'il y a une école libérale catholique — on a vite fait d'y ramener tous les suspects. Les libéraux nous ont donné d'excellentes leçons et de précieux arguments; mais, en matière de répartition des richesses, ils ont formulé une doctrine déplorable — celle du *laisser faire* — qui, d'ailleurs, les a tués. Partout, la réaction est vive et accentuée. Il n'est plus « d'inhumains », s'il est encore, parmi les économistes, des êtres qui croient à la liberté.

L'effort vers la moralisation des forces économiques vaut d'être tenté. Les besoins humains sont à la base de

l'économie : plus ils se développent, plus les complexités de la vie économique s'accroissent. Nous subissons la loi de l'extensibilité des besoins, n'étant pas autrement faits que le reste des hommes. Nous la subissons déjà : nos villes attirent chaque jour davantage l'homme que la terre ne satisfait plus, et ce qu'on est convenu d'appeler le « centre urbain » se modifie à vue d'œil dans un sens qui n'est pas toujours heureux. La misère monte à côté de la fortune. Richesse ou dénuement, il peut arriver que l'on ait à choisir. Nous touchons au problème individuel, dont l'angoisse est souvent la source des pires faiblesses. Les forces agissent. Il est temps que l'on accepte le mouvement économique pour le diriger en respectant les principes sains de la production. Ce qui ne se fera pas avec nous se fera sûrement sans nous et, peut-être, contre nous.

* * *

Dès lors, il n'est pas exagéré d'affirmer que la question économique se pose, pour les Canadiens français, historiquement. Dès 1912, nous essayions d'indiquer cette nouvelle étape de notre vie nationale, qui demeure une longue défense. Nos ancêtres en fondant ce pays ont justifié un de nos titres de noblesse. Maîtres d'un domaine de royale étendue, ils ne subissaient rien que leur destinée et n'avaient pas à s'interroger pour demeurer français. La Conquête achevée, la terre fut leur première résistance. Ils prisait le salut plus et mieux que la richesse. L'ambition de la fortune eut détourné leurs énergies et amoindri leur obstination. Paysans, ils comprirent admirablement qu'ils avaient le temps avec eux : ils ont duré. Leur volonté, comme ramassée jusque-là, passa à la tribune. Servis par une intelligence native, préparés par l'étude qu'ils s'étaient imposée des principes constitutionnels anglais, ils obtinrent que la loi consacraît leur attitude et que, désormais, le

droit à la justice fut le droit de chacun. Depuis, l'événement s'est précipité. L'essor économique s'est produit. Cinquante années ont suffi pour transformer notre pays et nos habitudes. Aux anciennes luttes politiques, toujours actuelles, s'ajoute la menace d'une domination aux aspects pacifiques, tentée par des intérêts puissants, lourde de conséquences.

Un peuple doit s'adapter aux conditions qui l'entourent; et une minorité meurt qui n'agit pas. Vivre, c'est réagir, c'est combattre, c'est rétablir un équilibre. Nous n'avons pas de sort à subir, mais une histoire à poursuivre. Pas un moyen légitime qui soit à négliger. Le geste accompli par les nôtres sera renouvelé : les forces que l'on met en action parmi nous et grâce à nous, nous les possédons si nous en détenons l'origine. Attendrons-nous que l'on nous ait dépouillés lentement d'un gain dont nous pourrions tirer plein parti? Négligerons-nous, par un ascétisme injustifiable et dangereux, le vaste champ qui nous fut remis en partage? Renoncerons-nous à l'indépendance économique, possible actuellement dans de modestes limites, élargie avec les années, grandie jusqu'à la conquête avec un peu de ténacité? Le passé réclame de nous le progrès. L'action positive et disciplinée n'est pas une renonciation mais une continuité vers le mieux. Notre tâche serait-elle terminée? Nous avons des choses, beaucoup de choses à faire : affermir, instruire, secourir, produire, manifester, vaincre, rayonner. Une étude superficielle de notre situation révèle des insuffisances qui sont des périls. Et presque toujours pour une misérable question d'argent; de cet argent que d'autres empochent et que notre travail frappe à l'effigie des princes. L'enrichissement progressif, disséminé plutôt qu'accumulé dans les mains du petit nombre, la fortune et non le milliardisme, nous paraît être, dans les bornes que ces lignes achèvent de marquer, un des devoirs de l'heure.

II

C'est chose faite, pour une bonne part. Nous sommes déjà plus riches que nous ne croyons; mais nous ne le sommes pas assez, ou, si l'on préfère cette nuance, nous ne le sommes pas assez *pour nous*. Notre avoir s'est constitué au petit bonheur, un peu parce qu'il ne pouvait pas en être autrement : sans directives, sans souci des pertes, sans préoccupation de l'avantage commun. Il y a mieux à faire. Il faut mettre de l'ordre dans une honnête maison.

Nous voici aux moyens pratiques, où nombre de lecteurs nous attendent : médecin, guéris-toi d'abord. Évidemment, il est malheureux que je ne puisse pas apporter l'argument de ma fortune; mais le conseil peut venir d'un plus pauvre, si les mieux partagés, liés à l'action quotidienne, n'ont ni le loisir, ni peut-être le goût de philosopher. J'entends bien, d'ailleurs, me borner à des généralités. Les collaborateurs de cette Revue, forts de leur compétence particulière, dégageront le détail, et beaucoup mieux que je ne saurais le faire. J'aurais mauvaise grâce, et quelque prétention à me substituer à eux. Il est vrai qu'ils auraient la revanche de la réplique.

* * *

Le développement économique des nôtres est d'abord une question d'opinion et de méthode ou, si l'on veut, d'organisation acceptée et voulue par tous : une discipline, une orientation, un enseignement.

Si le problème économique mérite l'attention, l'école ni la chaire ne s'en désintéresseront plus.

Nous n'avons pas l'intention de glisser une matière nouvelle dans le programme de l'école primaire, que l'on dit être surchargé. L'histoire et la géographie suffiront, enseignées dans ce but, à mettre en lumière les principes

fondamentaux de notre économie. L'école technique, ou l'école élémentaire spécialisée, apportera à la formation de nos ouvriers et de nos artisans un complément heureux. Nous aurons toujours besoin d'une main-d'œuvre adroite et sûre : c'est un des éléments premiers de toute entreprise. Sans doute ne négligerons-nous pas l'art et, en particulier, l'art décoratif. Sur ce point, on constate un formidable recul : nos talents, qui sont réels, se perdent. Plusieurs métiers d'art pourraient, à la longue, renaître et prospérer. Le meuble, et les mille objets d'art qui agrémentent la vie domestique et l'enrichissent d'impressions inépuisables viendraient d'ici même plutôt que d'Italie, d'Angleterre, des États-Unis ou du mauvais Japon. Une bonne chose de chez nous, originale et d'un goût sobre, vaudrait mille fois tous les cadeaux que l'on se torture à trouver pour le premier de l'an. Si l'on désire, comme cet artiste, faire don à quelque voyageur d'un souvenir qui soit du terroir, on se perd en conjectures devant un cendrier à tête d'Indien et une paire de pantoufles agrémentée d'une passementerie qui permettra au noble étranger d'évoquer, plus tard, près de ses chenets, l'indéracinable légende du Peau-Rouge. C'est ainsi.

L'école supérieure façonne le spécialiste. Rien n'est appréciable comme une compétence, et dans tous les domaines. L'agriculture, l'industrie et le commerce en exigent plus que jamais; et la nation en réclame à son tour. L'efficacité de l'enseignement scientifique, voilà un mot d'ordre. Nous avons un vif intérêt à augmenter ce qu'on peut appeler, en dépit de toutes les discussions théoriques, notre « capital » intellectuel issu, comme l'autre, du travail et d'une lente évolution, mis à part, comme l'autre, sous la forme de principes et de directions. Un type d'hommes

surtout est à créer : le producteur, défini récemment, en France, avec perspicacité. Le mot « inventeur » ne suffit pas à qualifier celui qui, ainsi que l'artiste dans sa sphère, imagine une entreprise, la fait jaillir d'une observation, l'élève, dès avant qu'elle prenne corps, dans son esprit, et la conduit vers ses réalisations. Ce type, que nous avons déjà connu ici et là — un Masson, un Barsalou, un Dubuc, d'autres encore — sera multiplié par les influences du milieu, nécessaire aux affaires comme il l'est à la littérature.

L'enseignement supérieur prépare encore à la vie. L'élite n'est pas un ensemble amorphe d'hommes de profession : elle reçoit un rôle et exerce une action. Nos jeunes gens partiront-ils vers toutes les responsabilités sociales sans préparation ? Posez seulement à quelques-uns la question de la réciprocité ou de la participation aux bénéfiques. Heureusement, un mouvement se dessine. Des écoles supérieures s'en prennent à l'actualité, qu'elles fondent sur l'histoire et la philosophie. Il sortira de là plus de bien qu'un public inattentif ne présume. Mais il faut éveiller des vocations, porter les curiosités vers la sociologie, l'économique, la haute politique, orienter une partie des études secondaires vers les questions du jour, préparer des chercheurs.

L'opinion, ainsi mûrie et rendue unanime, facilitera la poursuite commune du succès. Que l'idée de l'expansion économique devienne sentiment, et la cause est gagnée. Ce sera l'heure de la politique. L'organisation descendra des Parlements vers la foule. Les gouvernants auront la volonté d'écouter les associations, les comités d'initiatives, les chambres syndicales — encore trop pauvres — pour mener à bien leurs projets et nous donner les organes administratifs nécessaires au fonctionnement de la machine éco-

nomique. Un ministère du Commerce et de l'Industrie, ou d'un autre nom, il importe peu, prendrait à son compte d'étendre les relations d'affaires, d'encourager les débuts, de pousser à la constitution des capitaux, d'affermir les réussites. Il serait vain et malhabile de laisser les choses s'arranger d'elles-mêmes. D'autres pays, plus avancés que le nôtre, fondent leur espoir de rénovation sur l'organisation. Laisser faire, c'est dorer la routine ou libérer l'anarchie. Organiser, c'est savoir et prévoir. C'est l'ordre.

* * *

En second lieu, l'essor économique dépend des activités totales appliquées à l'exploitation du domaine national. La production résulte de l'action de l'homme sur le milieu. L'homme, intelligence et force, crée le capital. Le capital, germé du travail, accumulé dans la suite des années, devient un merveilleux instrument de progrès.

La nature canadienne est généreuse. Nous possédons des richesses économiques que nous gagnerions à connaître mieux. Il serait bon d'établir ce que nous avons et ce que nous n'avons pas. Il est entendu que nous devons utiliser toutes nos richesses. N'est-ce pas, toutefois, un peu trop dire pour le moment? Il est facile de faire valoir le sol, notre principale ressource; mais la mise en valeur du sous-sol, des chutes d'eau et même des forêts pose la question des grandes entreprises. Elles sont possibles, puisque quelques-uns des nôtres y ont réussi. Elles sont à poursuivre, avec le temps et de l'argent. Mais elles exigent de forts capitaux et des études préalables. Ces deux difficultés ne permettent d'avancer qu'avec prudence de ce côté. Nous verrons qu'il nous reste une autre ligne de conduite à suivre qui nous donnera des résultats immédiats.

Nous avons la main-d'œuvre : l'homme, force productrice. La population canadienne d'origine française offre

encore l'exemple d'une progression normale. Elle est pourtant décimée par trop de maladies : nous perdons inutilement des forces. Une action vigoureuse et suivie combattrait le mal. Nous ne sommes pas suffisamment pénétrés de ce que représente l'être humain pour une minorité.

Nous avons l'intelligence, trop. C'est la source d'un déplorable laisser-aller et d'une propension marquée au moindre effort. Nous ne travaillons pas assez. Cependant, le travail est la véritable origine. Lui seul nous enrichira. Il asservit la nature, permet l'épargne, met en réserve le capital, distribue les biens. Pour remplir ces fonctions, il demande une culture qui augmente ses bienfaits. Nous l'avons dit : il est pressant de grossir notre avoir intellectuel et de susciter des producteurs.

Avons-nous le capital ? Oui. La confusion que l'on fait de l'or avec la richesse nous empêche, encore ici, d'y voir clair. Le capital, c'est le travail incorporé dans les instruments qui servent à produire : terres cultivées, bâtiments, matières premières, approvisionnements. A cela s'ajoute le fonds de consommation : les habitations, les ameublements, les réserves individuelles. Des chiffres, placés à la suite de chacun de ces mots et totalisés, dépasseraient le milliard. Avons-nous même ce que Bouchette appelait le « capital médiateur », le capital-espèces ? Cela ne se discute plus. Des millions ont été versés par les nôtres depuis deux ou trois ans aux emprunts divers. La preuve est faite. Il n'y a qu'à continuer, à diriger, à utiliser avec sagesse.

Donc, la base est suffisante ; non pas définitive, ni parfaite, mais suffisante. On peut construire, après avoir fait l'épreuve de certains matériaux. Mais comment ? Où

porterons-nous d'abord nos activités? — Vers la satisfaction des besoins de notre population.

La nature, le travail et le capital sont les trois éléments de l'industrie. L'industrie revêt plusieurs formes : agriculture, fabrique, commerce, finance, transports, services professionnels. Que choisirons-nous?

L'utilisation directe de nos ressources économiques, l'exploitation de nos mines, de nos forêts, de nos chutes d'eau nous offrent des solutions plutôt coûteuses. Laissons cela aux grands producteurs aidés de puissants capitaux. Conduits par la volonté de faire tourner à notre profit ce qui nous appartient, secondés par l'appui éclairé de leurs compatriotes, ils réussiront. La comparaison des statistiques d'importation et de fabrication, de ce que nous achetons et de ce que nous ne fabriquons pas, nous donne aussi des indications précieuses, mais incomplètes, que ne négligera pas cependant celui qui est résolu à produire. L'analyse de notre consommation nous livre quelque chose de plus précis.

Nous sommes deux millions; et nous avons les mêmes besoins : l'alimentation, le vêtement, le logement. Tenons aussi compte — cela importe — des besoins plus relevés : intellectuels, artistiques, moraux.

Or, il se trouve que nombre de ces besoins sont satisfaits par d'autres que nous-mêmes; et que, là où nous avons voulu nous en donner la peine, nous avons parfaitement réussi à les satisfaire. Dès lors, l'action est indiquée. Développons d'abord les industries de première nécessité, comme nous avons fait pour une très faible partie de l'alimentation, pour le vêtement et la chaussure, pour les matériaux de construction. Substituons nos produits. Ce sera de bonne concurrence, et sans scrupule. Ceux qui désireront pousser la démonstration n'auront qu'à visiter la plus

modeste épicerie et à y étudier sur place la géographie de l'Ontario. En retour, le succès de produits récents, de fabrication canadienne-française, leur montrera la réalité d'une première conquête. Nous pourrions citer des exemples : déjà, ils sont nombreux.

Cela implique que nous achèterons des nôtres. Cela va de soi; mais à une condition. Les articles produits par nos fabricants et les marchandises vendues par nos négociants vaudront absolument les produits et les marchandises offerts par d'autres. La moindre négligence nous sera fatale. Livrons un produit français, sérieux, bien présenté. Il gagnera notre marché et, ce qui est réjouissant, le marché du voisin. Il y a encore des exemples. A prix moindre et à valeur égale — ce qui est possible au moins lorsque la lutte se fait contre l'importation — le succès est assuré. Sentiment ici, intérêt ailleurs. Pauvre économie politique, comme on t'a calomniée !

Pour le produit de luxe, même méthode. Il viendra plus tard, plus lentement. Mais qu'il vienne ! Nous manquons décidément d'art et de beauté. La prospérité aidera. On achètera quelques toiles, quelques statues de nos artistes, au lieu du léché de commerce et du marbre exotique; quelques jolis morceaux d'ébénisterie plutôt que des meubles de la renaissance manufacturière; des objets ou des produits qui viendront d'autre part que des maisons à triples succursales.

Voilà pour les industries secondaires, que l'agriculture alimentera largement puisqu'elle demeure l'industrie de base, fournisseuse de matières premières. L'agriculture offre un intérêt économique de premier ordre, et nous la possédons. C'est d'elle que nous tenons notre avoir. Interrogez les banquiers et les financiers qui font le placement des valeurs mobilières ; les millions proviennent du

bas de laine paysan. C'est l'épargne française, absolument : une tradition qui renaît dès qu'il redevient utile d'y recourir. Aussi bien ne peut-on qu'applaudir aux efforts qui sont faits pour étendre la production agricole. Mais nous sommes loin de penser que tout soit parfait, même dans ce domaine. Là, comme ailleurs, il sied d'organiser, de rompre la routine, d'enseigner, d'activer. La colonisation des centres plus rapprochés, l'extension de la culture maraîchère et de l'élevage, le recours à la coopération demeurent, selon nous, des problèmes essentiels, qui seront résolus dans le sens que nous donnons au développement industriel proprement dit. L'agriculture est aussi une admirable force sociale. Elle autorise toutes les résistances. Serions-nous dépourvus du reste qu'elle nous sauverait encore. Les autres industries débutent : elle persiste, œuvre d'ordre, de paix et de vie.

Ces activités, et d'autres qu'il nous faut négliger, sont fécondées par le crédit et la finance. Important rouage de notre organisation économique ! Les produits sont les vraies richesses. Ils s'échangent contre des produits par le jeu du crédit, sans que l'or intervienne autrement que comme une garantie finale. L'agriculture, l'industrie et le commerce naissent et vivent du crédit. On voit quel appui la finance, qui règle le crédit, peut apporter à l'économie nationale.

On nous expliquera ici même pourquoi certains parmi nous entretiennent des doutes sur l'« efficience » de nos institutions de crédit. Aident-elles, peuvent-elles aider librement ? Pourquoi ce long départ des nôtres vers les banques anglaises ? Est-ce timidité devant les risques ou insuffisance des dépôts ? Prêtez-nous et nous vous prêterons, ont répété les banquiers. S'il y a à activer la collaboration du public — ce qui nous paraît être une tâche

que les banques accompliront grâce à une publicité raisonnée — il demeure évident, devant la désertion d'un grand nombre, que les nôtres ne reçoivent pas toujours ce qu'ils exigent. S'il y a un malentendu, il est fort malheureux; et toutes les bonnes volontés doivent s'employer à le dissiper. Tenir sa propre finance, c'est être maître chez soi.

Depuis peu il s'est constitué un marché de valeurs mobilières en dehors de la Bourse. La vente des obligations, facilitée par les banques, a puissamment servi les pouvoirs publics et l'industrie. L'obligation, aujourd'hui que le prêt sur hypothèque tend à diminuer dans plusieurs endroits, constitue un placement recherché et simple. Sa solidité dépend de l'entreprise qu'il vient seconder. Quoi qu'il en soit, le mouvement est intéressant. Il pousse à l'épargne en assurant l'emploi des disponibilités. Il a pris de l'ampleur et donné des résultats. Il pourrait s'étendre encore. Les banques d'affaires, en état d'étudier et de mettre en marche des entreprises nouvelles, rendraient les plus grands services. Il y a là quelque chose à tenter.

* * *

Nous avons de la besogne. Des complexités inattendues — nous ne vivons pas isolés — peuvent décupler l'effort que nous méditons. Ayons confiance. Comptons sur le temps qui est un auxiliaire et sur nous-mêmes qui sommes les plus sûrs artisans de notre avenir. Acceptons d'agir avec méthode et dans l'harmonie. N'abandonnons pas à elle-même la fortune qui se crée; et apprenons surtout à utiliser la fortune faite. Elle dépasse la seule ambition de posséder. L'obésité dorée nous répugne tout autant que la satisfaction têtue. Créons pour l'utiliser le premier élément d'un progrès plus lointain. Enrichissons-nous pour faire rayonner notre innéité française, pour qu'une question d'argent ne retarde plus nos volontés et la satisfaction des plus nobles besoins. Ce n'est qu'un moyen. La fin en vaut la peine.

Édouard MONTPETIT.

LE RUISSEAU¹

In silentio et quiete...

I

*Dans sa bordure verte, humide de son onde,
Parmi les aulnes roux hostiles aux rayons,
Frôlant des troncs rugueux où parfois le vent gronde,
Le ruisseau, doucement, coule près des sillons.*

*Le cristal de la source a chanté pour qu'il naisse,
Et l'ombre lui suffit qui tombe des roseaux ;
Il va, sans bruit, parmi les fleurs qui le caressent
Et vident leur calice à parfumer ses eaux.*

*A peine s'il se ride au souffle de la brise,
Et si son clair miroir s'enténébre, la nuit ;
Mais aux primes clartés des aubes il s'irise,
Et, grisé de reflets, coquettement bruyt.*

*Solitaire captif de rives ignorées,
Il jouit du silence où, paisible, il s'endort ;
Rien ne trouble le fil de ses ondes nacrées
Que le gracile envol des libellules d'or...*

*Pourtant, lorsque le gel a mordoré les feuilles,
Et que les herbes de ses rives ont péri,
Avec le vent qui pleure et le ciel qui s'endeuille,
Il sanglote, frileux, dans le gazon flétri.*

¹ Extrait d'un volume en préparation qui aura pour titre: *Invisibilia mundi*.

II

*Triste ou joyeuse, ainsi ma vie, ô mon Dieu, passe,
Ayant l'amour pour source, et pour ombre l'oubli ;
Et mon âme s'ébat dans le temps et l'espace,
Comme le flot captif aux rives de son lit.*

*Qu'ainsi vers Vous, Seigneur, elle glisse paisible,
Docile aux souffles purs qui viennent de l'Esprit ;
Et que les vents malsains la trouvent impassible,
Nouvelle Madeleine, aux pieds de Jésus-Christ.*

*Que là toujours blottie, avec calme elle accueille
L'ombre avec le rayon sans cesser d'adorer,
Et ses pleurs seront doux, et les fleurs qu'elle cueille,
Ses lèvres, chastement, pourront les effleurer.*

*Mais si vous la voyez, sous la croix qui lui pèse,
Fléchir, telle en automne une herbe sous le gel,
Dites-lui la parole ardente qui l'apaise,
Et dans son cœur troublé mettez un peu de ciel ;*

*Rétablissez, Seigneur, en elle, le silence
Propice à la vertu d'où rayonne la paix,
Et faites-en l'éden parfumé d'innocence
Où vous semez des lis qui ne meurent jamais !*

Arthur LACASSE, *ptre*

Novembre, 1920.

NOTRE DOCTRINE

Depuis quatre ans que l'*Action française* existe, il n'est pas une de ses livraisons, pas une de ses pages qui, en somme, ne se soit inspirée d'une doctrine. Ce fût même l'une des particularités de notre œuvre que sans un mot d'ordre de ses directeurs, sans entente précise entre ses collaborateurs, elle ait développé ce mouvement de pensée de lignes si droites, d'aspirations si unanimes. Visiblement elle a fourni un moyen d'expression à quelques-unes des idées latentes qui agitent, à chaque génération, l'âme profonde d'une race. Notre doctrine, nous avons, par cela même, beaucoup moins à la définir qu'à la résumer. L'idéal d'ordre de l'*Action française* ne pourra que profiter de cette nouvelle expression. Elle rendra plus difficiles les déformations malveillantes; à ceux qui attendent encore, elle donnera une consigne décisive.

Nous ne sommes point d'un peuple qui puisse se plaindre d'une surabondance de directions. Après trois cents ans de colonialisme et de perpétuelle existence en lisière, on nous le répète de toute part: nous manquons de règle intérieure de vie, de conscience nationale. Pour parler le langage des philosophes, nous avons à franchir l'étape de l'individualité à la personnalité. L'homme n'est vraiment lui-même, que le jour où il est devenu une personne maîtresse de sa pensée et de son action, où il s'est libéré de l'inconscience et des instabilités du tempérament. Celui-là seul a gravi vers les vraies formes d'humanité, qui a pu établir, par tout son être, la règle souveraine de la raison et de la liberté. Il est de même des peuples sans consistance morale, victimes d'une jeunesse ou d'une faiblesse trop

prolongées. Leur conscience, leur raison publique mal éveillées ne fournissent aucun pôle vers lequel s'orientent les énergies. Ces peuples se dirigent beaucoup moins qu'ils ne sont dirigés. Ils tombent dans la dépendance de tous les courants d'opinion; ils sont les vassaux des maîtres ou des voisins plus forts qui, de l'extérieur, leur imposent leur domination morale ou politique. Ces peuples gisent encore ou sont retombés à la période de l'individualité. L'effort que leur destinée leur commande, c'est de se dégager de la sujétion étrangère et de l'inconsistance de leurs propres pensées; c'est de s'élever jusqu'à la personnalité nationale, jusqu'à l'état d'âme supérieur où ils prendront en eux-mêmes, dans la synthèse de leurs vertus natives, dans le commandement de leur histoire et de leur vocation, le gouvernement immédiat de leur pensée, l'essor souverain de leur vie.

C'est bien cette loi de nos destinées, principe et condition de la personnalité ethnique, doctrine où se fixe l'esprit collectif, que l'*Action française* s'est efforcée de mettre en lumière depuis sa naissance. Qu'a-t-elle voulu autre chose, en toutes ses luttes contre l'anglomanie et contre l'exotisme, en toutes ses prédications pour le réveil de la fierté, pour le culte de l'histoire et le maintien des traditions, en ces inventaires de nos forces où s'étalait l'étendue de nos richesses, qu'a-t-elle voulu autre chose si ce n'est dégager la réalité d'une âme et d'une pensée, rassembler les éléments d'une personnalité? Notre doctrine, elle peut tenir tout entière en cette brève formule : nous voulons reconstituer la plénitude de notre vie française. Nous voulons retrouver, ressaisir, dans son intégrité, le type ethnique qu'avait laissé ici la France et qu'avaient modelé cent cinquante ans d'histoire. Nous voulons refaire l'inventaire des forces morales et sociales qui, en lui, se prépa-

raient alors à l'épanouissement. Ce type, nous voulons l'émonder de ses végétations étrangères, développer en lui, avec intensité, la culture originelle, lui rattacher les vertus nouvelles qu'il a acquises depuis la conquête, le maintenir surtout en contact intime avec les sources vives de son passé, pour ensuite le laisser aller de sa vie personnelle et régulière. Et c'est ce type français rigoureusement caractérisé, dépendant d'une histoire et d'une géographie, ayant ses hérédités ethniques et psychologiques, c'est ce type que nous voulons continuer, sur lequel nous appuyons l'espérance de notre avenir, parce qu'un peuple, comme tout être qui grandit, ne peut développer que ce qui est en soi, que les puissances dont il a le germe vivant.

Ce germe de peuple fut, un jour, profondément atteint dans sa vie; il fut gêné, paralysé dans son développement. Les conséquences de la conquête ont durement pesé sur lui; ses lois, sa langue ont été entamées; sa culture intellectuelle fut longtemps entravée; son système d'éducation a dévié en quelques-unes de ses parties, sacrifié plus qu'il ne convenait à la culture anglaise; son domaine naturel a été envahi, ne le laissant que partiellement maître de ses forces économiques; par l'atmosphère protestante et saxonne ses mœurs privées et publiques ont été contaminées. Un maquillage désolant a recouvert graduellement la physionomie de nos villes et de nos villages, signe implacable de la sujétion des âmes à la loi du conquérant.

Ce mal de la conquête s'est aggravé, depuis 1867, du mal du fédéralisme. La confédération peut avoir été une nécessité politique; elle peut avoir déterminé en ce pays de grands progrès matériels; pour un temps, elle a pu même rendre au Québec une grande somme d'autonomie. Elle n'a pas empêché que le système n'ait tourné contre nous de considérables influences. Notre situation particulière dans

l'alliance fédérative, l'isolement de notre province catholique et française au milieu de huit provinces à majorités anglaises et protestantes, le déséquilibre des forces qui s'ensuit, accru quelquefois par la politique hostile de quelques gouvernants, entraînent peu à peu la législation fédérale vers des principes ou des actes qui mettent en péril nos intérêts fondamentaux. Le système politique de notre pays, tel qu'en voie de s'appliquer, ne conduit pas à l'unité, mais tout droit à l'uniformité. Les idées qui prédominent à l'heure actuelle, au siège du gouvernement central, tendent à restreindre d'année en année le domaine de la langue française, à miner sourdement l'autonomie de nos institutions sociales, religieuses et même politiques. Il suffit de rappeler les luttes soutenues ici, depuis si longtemps, pour faire respecter les clauses du pacte fédéral relatives au français, les projets de loi récents sur le divorce, la suppression de beaucoup de nos fêtes religieuses pour les fonctionnaires fédéraux, les tentatives pour l'uniformité des lois et de l'éducation, les multiples assauts enfin dirigés contre notre province et dénoncés par nul autre que le premier ministre du Québec, l'honorable Alexandre Taschereau, dans son discours du 22 novembre 1920 à l'Hôtel Viger. Autant de symptômes, autant de faits indéniables qui suffisent à expliquer les régressions de la personnalité nationale chez nous et la part très grande qu'a faite l'*Action française* et que longtemps encore elle devra faire aux œuvres de pure défense.

Elle ne veut point s'en tenir toutefois à cette action de caractère négatif. Elle comprend qu'affaiblie par des emprunts malsains, notre âme a besoin d'être fortifiée par le dedans. Ces forces de réparation et de nutrition, elle veut les demander d'abord aux deux plus grandes sources de vie, à celle qui coule à Rome et à cette autre, celle de France, d'où nous est venue toute notre vie naturelle.

Pour notre élite intellectuelle, nous demandons la culture romaine et la culture française. La première nous donnera des maîtres de vérité, ceux qui fournissent des règles aux esprits, qui font briller de haut les principes sans lesquels il n'est point de ferme direction, point de fondements sociaux intangibles, point d'ordre permanent, point de peuple assuré de sa fin. Dans l'ordre naturel, la culture de France, l'éducatrice immortelle de nos pensées, achèvera le perfectionnement de nos esprits. Et quand nous parlons de culture française, nous l'entendons, non pas au sens restreint de culture littéraire, mais au sens large et élevé où l'esprit français nous apparaît comme un maître incomparable de clarté, d'ordre et de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de la santé intellectuelle et de l'équilibre mental. Et nous entendons également non pas une initiation qui tourne au dilettantisme ou au déracinement, mais une culture qui serve sans asservir, qui sauvegarde nos attitudes traditionnelles devant la vérité, qui, devenue une force réelle et bienfaisante, permette à notre élite prochaine de s'appliquer plus vigoureusement à la solution de nos problèmes, au service de sa race, de son pays et de sa foi.

Notre élite sera d'ailleurs sauvée du déracinement, comme tout notre peuple, si elle mêle à ces sources de vie, pour s'y abreuver, les sources qui nous sont plus proches, qui emportent avec elles la substance de notre passé et de nos traditions. Jamais le magistère de l'histoire ne devra se taire au milieu de nous. Et nous faisons de cet enseignement, un autre article de notre doctrine.

Par l'histoire qui maintient la continuité entre les générations, qui charrie de l'une à l'autre, ainsi qu'un fleuve, le flot accumulé des vertus de la race, un peuple reste en possession constante, actuelle, de sa richesse morale. Par

l'histoire nous éprouverons, en nous-mêmes, comme dirait Charles Maurras, que « nul être vivant, nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres » ; et ce sont leurs impulsions, leurs directions impérieuses qui nous pousseront vers notre avenir. Par l'histoire nous apprendrons les aptitudes de notre peuple ; elle nous dira, selon le respect de quelles lois, de quelles exigences de sa nature intime, il faut aujourd'hui le gouverner, l'initier aux progrès nouveaux, aux évolutions qui n'apportent point de prospérités éphémères et factices, mais qui s'adaptent à la vie comme à des pierres d'attente. Par l'histoire enfin restera mêlé à nos âmes, l'ensemble de nos traditions, celles du moins qui contiennent de la vie et qui ne sont que le prolongement de l'âme des ancêtres. Les traditions, comme la langue, quoique moins parfaitement, sont un signe de la race, et par cela même, un élément de durée. Qu'y faut-il voir autre chose qu'une série d'actions des anciens issues de leurs façons de penser les plus profondes, de leurs attitudes sentimentales devant les grands objets de la vie, actions si fortement liées à leur âme intime et collective qu'elles ont fini par se fixer en coutumes, en gestes permanents ? Et qu'est-ce à dire, sinon que par l'histoire, nous sera restitué, dans sa plénitude, l'être fondamental de la nationalité, celui qu'il faut chercher et que nous avons besoin de retrouver ?

Un programme d'action nationale ne saurait oublier le point d'appui nécessaire, le type humain qui est en cause. Toujours il faut une loi, une règle suprême à quoi se mesure toute action patriotique. Avant d'agir il importe de savoir cette chose très simple : ce qu'il faut défendre et ce qu'il faut développer. Puisque nous voulons vivre, apprenons d'abord quelle vie est en nous, quel germe attend de s'épanouir. Soyons-en persuadés : pour secouer plus rapide-

ment le maquillage anglo-saxon, pour refaire l'unité organique de nos lois et de notre langue, pour restaurer nos mœurs privées et publiques, pour retenir du passé, toutes les traditions familiales et sociales qui nous sont une force de durée, pour nous changer en sang et en nourriture, les meilleurs éléments de la pensée française, rien ne vaudra mieux que de laisser agir le principe vivant qui est en nous, que de choisir, non plus de nous adapter à une forme d'esprit trop souvent délétère et hostile, mais, les yeux fixés sur l'idéal d'un peuple catholique et latin, de n'avoir plus que cette volonté : être absolument, opiniâtrement nous-mêmes, le type de race créé par l'histoire et voulu par Dieu.

Il nous serait facile de le démontrer : ce furent là, en définitive, par la force immanente des choses, les principes de notre politique ancienne, la pensée de fond de toute notre histoire. Toujours, dans la mesure du possible, nos pères n'ont conçu pour nous d'autre existence, sous la domination britannique, que celle d'un groupe français constituant une unité ethnique et politique autonome. Ce point de vue, ils le faisaient consacrer par la charte de 1774. Dix-sept ans plus tard, la constitution de 1791 confirmait à leurs yeux ce même dessein. Deux fois, en 1775 et en 1812, ils refusaient l'alliance américaine, par crainte d'une absorption. Deux fois, pour les mêmes motifs, en 1822 et en 1840, ils s'opposaient à toute union politique avec nos voisins du haut Saint-Laurent. Et lorsque le projet de 1841 eut abouti malgré eux, la puissance de leur réaction transforma quand même en fédéralisme pratique, ce qui devait être une union législative. Jusqu'en 1867 inclusivement, ce fut la même pensée latente qui anima les pères de la confédération, quand, au-dessus des rêves d'unité absolue, ils firent triompher le principe des autonomies provinciales.

Notre doctrine, du reste, n'a rien qui ne s'accorde avec notre état politique actuel. Nous avons conscience de rester dans l'esprit du fédéralisme, en prenant la résolution de rester d'abord nous-mêmes. N'a-t-on pas, depuis quelques années, suffisamment démontré l'utilité canadienne de notre survivance française, pour qu'il soit superflu de refaire cette preuve? Plus nous gardons nos vertus françaises et catholiques, plus nous restons fidèles à notre histoire et à nos traditions, plus aussi nous gardons l'habitude d'aimer ce pays comme notre seule patrie, plus nous restons l'élément irréductible à l'esprit américain, le représentant le plus ferme de l'ordre et de la stabilité.

Mais nous ne voulons point, par exemple, d'une alliance ni d'une coopération où tous les sacrifices, tous les périls seraient pour nous, tous les honneurs, tous les profits pour les autres. Les Canadiens français ne peuvent, au détriment de leurs meilleurs intérêts, dépenser le plus clair de leurs énergies, à bâtir, eux seuls, un édifice que leurs associés s'emploieraient à détruire. Nous n'entendons sacrifier les aspirations et les droits légitimes de notre race à aucune combinaison politique. Nous nous imposons comme programme, de fortifier notre élément, de lui faire une riche et vigoureuse personnalité, pour que, quoi qu'il adienne demain, que la confédération s'écroule ou se reconstruise sur de nouvelles bases, que nous ayons à choisir entre l'absorption impériale ou l'annexion américaine, que l'une ou l'autre nous soit imposée ou qu'un État français surgisse du morcellement du continent, notre peuple soit assez robuste, ait accru suffisamment ses forces intègres pour faire face à ses destinées. Conserver à Dieu un peuple qui glorifie et respecte l'ordre souverain, qui, dans l'apostasie trop générale des nations, continue de professer la vérité unique et de rendre hommage à Notre-Seigneur Jésus-

Christ, nous paraît une œuvre qui l'emporte sur le rêve d'une grandeur politique et matérielle.

Et voilà comment nous ne nous arrêtons pas à cette entreprise de reconstruction française comme à une fin. Les nations aussi bien que les individus sont soumises aux fins suprêmes; une nation n'a même de raison d'être que dans le respect et la glorification de cet ordre. Et c'est pourquoi nous nous attachons à l'Église catholique, non pas seulement parce qu'elle est la plus grande puissance intellectuelle, le vaste dépôt de l'universelle vérité; non pas seulement parce qu'elle est l'auguste et la première gardienne de l'ordre moral, que, de l'ensemble harmonieux des vertus qu'elle propose aux peuples, dépend la prospérité sociale. Nous nous attachons à l'Église, d'abord pour les titres divins qui l'imposent à nos esprits et à nos cœurs, parce qu'en elle seule les nations atteignent les fins de Dieu et qu'avant tout nous voulons, comme catholiques, que notre peuple accomplisse sa destinée chrétienne. Et c'est parce que nous sommes convaincus que, même dans l'ordre chrétien, un peuple ne remplit pleinement sa mission que s'il reste soi-même; c'est parce que nous croyons que l'œuvre du peuple canadien-français sera d'autant plus large et féconde qu'il aura mieux sauvé sa parcelle d'originalité, les principes d'action qui lui sont propres : ses admirables qualités latines et apostoliques, ses affinités avec le catholicisme, c'est pour toutes ces hautes raisons que nous voulons le garder français.

Ce programme de vie, nous l'offrons, en toute confiance, au large public de l'*Action française*. Nous l'offrons à tous nos frères des autres provinces canadiennes et des États-Unis qui sentent, comme nous, que le devoir pressant est de fortifier l'énergie de notre vie nationale, mais en prenant comme points d'appuis, des données rationnelles et

sûres. Ce programme, nous convions à le réaliser avec nous, toute la pensée saine de notre race : tous ceux qui acceptent la souveraineté des principes catholiques dans la solution des problèmes humains, tous ceux-là qui mettent les destinées de notre peuple, sa survivance comme groupe ethnique, au-dessus de toutes les combinaisons des intérêts politiques. Nous ne nous flattons point d'espérances chimériques. Il faut plus longtemps qu'une vie humaine pour faire triompher une doctrine, pour mettre d'accord les hommes d'une même patrie, sur quelques points fondamentaux. Aux côtés de beaucoup d'autres, nous ne voulons que servir à notre tour, dans la parfaite loyauté de nos âmes. Que Dieu nous accorde seulement d'avoir mis un peu plus d'unité dans l'esprit et le cœur des Canadiens français, d'avoir fait apparaître plus haut et plus clair le but où doivent tendre nos volontés, et nous estimerons n'avoir perdu ni notre temps ni nos peines.

Lionel GROULX, *ptre*

LES ORIGINES DE L'ACTION FRANÇAISE

L'Action française vient de rappeler, dans un magnifique article de l'abbé Groulx, la doctrine dont elle s'inspire. A cet exposé de principes ses directeurs ont cru opportun d'ajouter quelques notes sur les origines du mouvement qui donna naissance à la revue. Ils m'en ont confié la tâche. Malgré tous les motifs que j'avais de la refuser — on les devinera facilement — j'ai dû céder à d'amicales instances et troquer ma plume de chroniqueur contre celle d'historiographe. Mais le ton ne changera pas. Je raconterai sim-

plement, au lieu de choses d'aujourd'hui, des choses d'hier.

La Ligue des Droits du français — ce fut le premier nom de notre groupement — est née, pourrait-on dire, d'une série d'articles parus dans le *Devoir*, de mars 1912 à juin 1913. Écrits au hasard des faits observés, le premier sans prévision du second, et le second sans prévision du troisième, mais se rattachant tous au même objet : amener les nôtres à redonner à la langue française, dans les différents domaines où s'exerçait leur activité, sa place normale, ces articles déterminèrent plusieurs initiatives intéressantes et me valurent surtout une abondante correspondance. Mes rares loisirs en furent vite débordés. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de lettres signalaient des cas où la langue française était bafouée et sollicitaient une intervention personnelle.

L'idée me vint alors d'un secrétariat qui concentrerait ces observations et ces plaintes, les examinerait, puis ferait ensuite, non plus au nom d'un homme seulement, mais d'un groupe, les réclamations nécessaires. Je m'ouvris de ce projet à deux amis profondément dévoués à la langue française, le docteur Joseph Gauvreau et Omer Héroux. Il leur plut. Héroux suggéra que l'œuvre s'appelât ligue plutôt que secrétariat. Cela donnerait plus de poids aux interventions. Nous tombâmes d'accord sur ce point comme sur les autres. Bref une réunion prochaine fut décidée où chacun amènerait un compagnon. Les six constitueraient le groupe fondateur. On y étudierait les statuts de la ligue et la campagne immédiate à entreprendre.

La réunion eut lieu au jour fixé. Héroux, suivant sa modestie habituelle, s'effaça — nous devions heureusement le ressaisir plus tard — mais il nous envoya deux amis au lieu d'un. C'était le 11 mars 1913, un mardi, à 4 heures du soir, dans le bureau du docteur Gauvreau. Outre celui-ci se trouvaient présents : MM. A.-G. Casault, Henri

Auger, Léon Lorrain, Anatole Vanier et l'auteur de ces lignes. Les délibérations furent brèves et cordiales. Un même esprit nous animait. Certes aucun de nous ne prévoyait alors les développements qu'allait prendre cette humble initiative. Mais tous, il me semble, avaient conscience de faire œuvre utile, de servir fidèlement leur langue et leur nationalité. Nous adoptâmes les règlements suivants préparés à l'avance :

ART. I. *Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une Association appelée : LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS. Elle a son siège social à Montréal.*

ART. II. — LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS a pour but de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit.

ART. III. — Ses moyens d'action sont notamment : les conférences, les tracts, l'établissement de listes blanches où seront inscrits gratuitement les noms des industriels et des marchands qui reconnaissent et respectent les droits du français, un service de rédaction et de traduction d'annonces et de catalogues, des démarches officielles dans l'intérêt de la langue, etc., etc.

(L'article IV énumère les différentes catégories de membres : adhérents, coopérateurs et fondateurs.)

ART. V. — Les obligations imposées par la Ligue à ses membres sont les suivantes : —

1) — Suivant le double vœu adopté par le Premier Congrès du Parler français au Canada :

a) — Se servir généralement de la langue française dans ses relations d'affaires et de commerce, même avec les maisons anglaises.

b)—*Encourager de préférence les maisons de commerce et d'industrie où l'on reconnaît et respecte les droits de cette langue.*

2)—*Travailler, dans le milieu où l'on vit, à faire disparaître les usages contraires ou nuisibles aux droits de la langue française.*

3)—*Collaborer à l'action générale de la Ligue, par exemple : suivre ses directions, lui signaler des cas dont elle devrait s'occuper, etc.*

ART. VI.—*La Ligue est dirigée par un comité de six membres. Il se renouvelle par tiers tous les deux ans. Le comité présente alors lui-même aux suffrages des membres de la Ligue quatre candidats dont les deux officiers sortant de charge.*

Il nous fallait un secrétaire, cheville ouvrière de l'œuvre. Notre choix n'hésita pas. Il se porta sur le plus ardent du groupe, le plus en vue aussi par sa position sociale, le docteur Gauvreau. Son acceptation d'ailleurs, pressentie à l'avance, avait été posée comme condition essentielle de la fondation de la ligue.

Nous nous séparâmes sur de sérieux motifs d'espoir. Disons-le aussitôt. Aucune autre réunion ne devait nous rassembler tous les six. Dès la troisième séance même, nous n'étions plus que quatre. Ainsi le voulurent d'impérieuses circonstances. Mais qu'importe le nombre, quand les âmes sont vaillantes et unies, et qu'elles portent en elles une foi profonde dans la bonté d'une cause, dans les méthodes à son service, dans la certitude de son triomphe ultime.

Le premier acte de la Ligue fut la publication d'un manifeste. Adressé aux principaux journaux, répandu sous forme de tract à plusieurs milliers d'exemplaires, il indiquait sa raison d'être et ses moyens d'action. « Le mouvement que nous entreprenons, y lisons-nous, n'est nullement un

mouvement de provocation, une déclaration de guerre. Notre langue a des droits : droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter. Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer ». Puis un peu plus loin : « Une initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues française et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une retribution raisonnable tout travail qu'on voudra bien leur confier : annonces, catalogues, prospectus, etc. »

Ce bureau fonctionna sur le champ. Anglais comme Canadiens français y eurent recours. Il satisfait les uns et les autres. Une exposition de catalogues et de calendriers français que nous organisâmes à Montréal contribua à accroître sa clientèle. Elle eut aussi le bon effet d'offrir une démonstration vivante de notre thèse et de convertir plusieurs incrédules à l'annonce française. Quelques mois plus tard nous pouvions publier une liste de vingt maisons montréalaises imprimant des calendriers français.

Notre manifeste parlait de prochaines publications. Dès le mois de juin paraissait sous le titre : *La Langue française au Canada. Faits et réflexions*, une brochure d'une centaine de pages, préfacée par le docteur Gauvreau et contenant la série d'articles publiés dans le *Devoir*. Vinrent ensuite de mois en mois nos listes d'expressions techniques. Préparées par un groupe de professeurs, classées par catégories de métiers, imprimées sur des feuilles volan-

tes, elles constituent une de nos plus utiles initiatives. Plusieurs maisons d'éducation en profitèrent.

Pour absorbantes que fussent ces tâches, elles n'accaparaient pas cependant l'activité principale de la Ligue. Les interventions auprès des gouvernements, des municipalités, des industries, des maisons de commerce, des simples particuliers, avaient le premier pas. Seul notre dévoué secrétaire connut exactement — car il en porta alors presque tout le poids — le nombre élevé de lettres, d'appels téléphoniques, de démarches personnelles que s'imposa la Ligue en faveur de notre langue.

Ces efforts ne furent pas vains. L'immensité de la tâche à accomplir a pu donner le change à des observateurs superficiels. Mais si l'on veut considérer attentivement les faits, on constatera qu'il s'est produit une transformation radicale dans plusieurs industries, et ailleurs de nombreuses améliorations partielles. Et pour qui connaît la puissance de l'éducation visuelle, l'influence des objets vus et revus chaque jour sur les cerveaux d'enfants et même d'hommes faits, d'avoir débarrassé des façades de maisons ou des couvercles de boîtes de caractères saxons pour y substituer des lettres françaises, ce n'est pas un résultat, certes, qu'on ait le droit de passer sous silence. Des hommes autorisés ont su d'ailleurs rendre hommage au labeur obscur mais efficace auquel la Ligue se livra particulièrement durant ces premières années. Tel l'épiscopat canadien-français, — le cardinal Bégin et le regretté Mgr Langevin en tête, — dont nos archives conservent les précieuses approbations. Citons seulement ces lignes du coadjuteur de Son Éminence, Mgr Roy, écrites en 1914 : « Votre œuvre m'est connue depuis longtemps. Elle a eu dès l'origine mon entière approbation. Comme vous ne sauriez douter de mon sentiment là-dessus, je crois

inutile d'insister. La *Ligue des Droits du français* accomplit un travail de toute première nécessité sur le terrain des revendications urgentes. On peut regretter qu'elle ne soit pas née plus tôt. Personne ne songera à contester l'importance de sa tâche, ou à lui reprocher de ne pas l'accomplir avec intelligence et courage. Hélas ! c'est bien jusque là que nous en sommes venus ; il faut du courage en plein Québec, pour proclamer, défendre, faire respecter les droits du français ! Votre Ligue a voulu secouer la léthargie des uns, flétrir la trahison des autres. Elle a jeté le cri d'alarme et donné le mot d'ordre. Elle a fait davantage. Avec un zèle clairvoyant et un grand sens pratique, elle s'est mise à l'œuvre sur un champ d'action bien déterminé, et elle s'efforce d'appliquer à des maux évidents des remèdes efficaces. Déjà les résultats ont fait voir la justesse de vos méthodes. Vous pouvez, à juste titre, compter sur la reconnaissance des vrais patriotes, qui voient en vous de bons et utiles ouvriers, des soldats souvent victorieux, toujours courageux dans les batailles qu'ils livrent pour défendre et venger cette noble Dame, la langue française ! »

C'est aussi à cette époque que le président de la plus importante de nos sociétés nationales insista auprès de notre secrétaire pour faire entrer notre groupement dans ses rangs comme section des droits du français.

Débordante de vie, la Ligue entendait garder sa pleine autonomie. Mais il lui fallait plus de directeurs. Elle aurait même dû remplacer sans tarder ceux qui la quittèrent au début. Elle finit par s'y décider. Le 2 février 1915 nous eûmes la bonne fortune de ressaisir — et pour la vie cette fois, je crois bien, — notre camarade Hérroux, puis de nous adjoindre une haute personnalité, le R. P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats au Canada, et l'un de nos

membres depuis déjà plusieurs mois. Nous avions alors changé de local. Le Monument National nous hébergeait. Je n'oserais pas affirmer que nous étions confortablement installés. On connaît le proverbe : « La façon dont on donne vaut mieux que ce que l'on donne ». La Société Saint-Jean-Baptiste nous avait dit très aimablement : "Nous ne pouvons disposer que d'une chambre. Venez la voir. Si elle vous va, nous vous l'offrons de grand cœur." Sans hésiter, nous prîmes donc possession d'un petit réduit, situé au rez-de-chaussée, sous le grand escalier qui conduit au premier étage. L'espace n'était pas très large, ni l'air très pur, ni la lumière très vive... mais avec de la bonne volonté nous arrivions à nous placer, tous les six, autour de la table de notre assistant secrétaire; puis nous laissions la porte grande ouverte : l'endroit est isolé, seul un médecin italien logeait près de nous et les clients qui venaient le voir ne semblaient pas se préoccuper beaucoup de nos propos; quant à la lumière, ma foi ! nous nous en chargions... Que d'heures intéressantes nous avons passées dans cet antre obscur, où n'atteignaient pas les vains bruits de la rue. L'esprit de Lorrain fusait comme ces étoiles qui traversent soudain le ciel; le P. Charlebois revenait ordinairement d'un voyage à Ottawa et, de son ton calme, nous détaillait les péripéties de la lutte livrée autour des écoles; Héroux, que les avant-postes ont toujours attirés, buvait ses paroles et les commentait de ses souvenirs; puis chacun y allait de sa cueillette hebdomadaire de faits observés, de ses projets, de ses rêves. Des nombreuses initiatives qui s'épanouirent depuis, qui éclosent encore aujourd'hui, je ne sais s'il en est une dont le germe ne fût d'abord jeté dans ces réunions où, répondant à l'appel de notre secrétaire, nous accourrions des quatre coins de la ville, nos besognes habituelles un instant suspendues, pour pencher nos esprits et nos cœurs sur la tâche

aimée que nous offrait la Ligue. Là naquit l'Almanach, là s'élabora l'*Action française*, là se décidèrent nos principales interventions, là peu à peu prit corps cette doctrine dont le directeur actuel de notre revue, choisi là, lui aussi, pour son poste futur, nous expose aujourd'hui dans son magnifique langage les principes régénérateurs.

Ce fut ensuite l'entrée dans notre comité de Louis Hurtubise, — qui devait devenir secrétaire général, puis trésorier, — à la place du P. Charlebois, obligé de nous quitter; puis l'installation de notre secrétariat dans l'immeuble Dandurand, grâce à la générosité de son propriétaire; puis le départ de Lorrain, et son remplacement par l'abbé Groulx.

Mais nous voici sur un terrain plus connu. L'œuvre est sortie des tâtonnements et des obscurités du début. Elle opère au grand jour. Ses activités sont maintenant fidèlement rapportées dans la revue. Une période nouvelle s'est ouverte. Laissons-la s'achever avant de l'écrire.

Pierre HOMIER.

CE QUE BEAUCOUP DOIVENT LIRE

Dès aujourd'hui, non pas demain, vous prendrez un blanc de chèque ou de mandat-poste; vous y inscrirez la somme de deux piastres à l'adresse de l'*Action française*, vous signerez, et si vous n'avez pas encore payé votre abonnement pour 1921 et surtout si vous devez l'abonnement de l'année dernière, vous aurez accompli une des actions les plus opportunes de votre vie. La première des propagandes et la première des sympathies à l'égard d'une revue est de payer son abonnement.

NOS ARCHIVES

Le gouvernement de notre province vient d'instituer à Québec un bureau central d'Archives. C'est un bon mouvement dont nous devons lui savoir gré. Il convient d'en féliciter particulièrement le secrétaire provincial, M. Athanase David. Ouvert à tous les besoins intellectuels de ses compatriotes, il a tout de suite compris l'utilité, sinon même la nécessité, d'une semblable institution. Le projet était à l'étude depuis assez longtemps déjà, mais, pour le faire arriver à maturité, il fallait l'avènement d'une volonté jeune et agissante à la direction du secrétariat provincial. Nous croyons savoir que l'insistance seule de M. David a vaincu les dernières hésitations de ses collègues et assuré enfin la création de ce bureau d'Archives si impatientement attendu.

Est-il besoin de dire pourquoi un bureau d'Archives est nécessaire? C'est que nous ne pouvons pas impunément nous passer de l'histoire et que, sans archives, il n'y a pas d'histoire.

Renan a écrit quelque part : "Il me serait impossible de résider ou même de voyager avec goût dans un pays où il n'y aurait ni antiquités ni archives". Ces paroles ne sont pas seulement l'expression d'une fantaisie personnelle : elles ne font que rappeler, sous une forme nouvelle, cette loi de nature, en vertu de laquelle, tous tant que nous sommes, nous habitons le passé beaucoup plus que le présent. En effet, tandis que nous ne touchons au présent que par un imperceptible point, nous nous rattachons au passé par d'innombrables liens. Les événements d'aujourd'hui ne sont que la répercussion des faits d'hier ou d'avant-hier,

et c'est dans l'étude de ce qui fut qu'il faut chercher la raison d'être de ce qui est.

S'il est vrai que l'humanité se compose de plus de morts que de vivants, cela ne l'est pas moins d'un peuple ou d'une nation. Le peuple canadien-français, par exemple, ce n'est pas seulement nous qui vivons, c'est encore plus nos ancêtres, nos aïeux. Nous ne faisons que continuer l'œuvre qu'ils ont commencée, et comment la mènerons-nous à bonne fin si nous ignorons l'esprit qui l'anime, et les assises sur lesquelles elle se fonde? L'on a bien dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, mais il n'y a pas de peuples heureux : tous ont leurs épreuves, tous souffrent, peinent et luttent; tous ont par conséquent une histoire. C'est le contraire qu'il convient de dire : malheureux surtout les peuples qui n'ont point d'histoire, les peuples qui s'ignorent ! Et pourquoi ? Parce qu'ils n'ont point de racines, parce que, sous le vent des tempêtes, ils risquent plus que d'autres d'être secoués, ballottés et finalement renversés.

C'est ce que comprenait fort bien lord Durham lorsque, dans son fameux Rapport sur les affaires du Canada, il enregistrait précisément cette constatation que les Canadiens français étaient un peuple sans histoire. Le noble lord, dont la mission était de préparer l'union des provinces, comme l'acheminement le plus certain à l'absorption de la minorité française par la majorité anglo-saxonne, comptait sur une résistance d'autant plus faible qu'il ne semblait pas y avoir de tradition pour l'appuyer. L'événement a cependant prouvé qu'il se trompait. Notre histoire qu'il croyait inexistante n'était qu'endormie. Cinq ans à peine plus tard, F.-X. Garneau la ressuscitait glorieusement et restituait du même coup à ses compatriotes leur raison d'exister.

Mais Garneau lui-même n'a fait que jeter les bases du grand œuvre. Son Histoire du Canada est un monument de labeur qui l'honore et dont on ne lui sera jamais trop reconnaissant. Mais, préparée à une époque où nos archives faisaient presque totalement défaut, elle est restée fatalement incomplète, souvent même inexacte. Combien de ses opinions ont déjà dû être révisées et combien de ses assertions corrigées, à la lumière des documents nouveaux que des recherches mieux organisées mettent continuellement au jour. Et que de points douteux restent encore à éclaircir ! La véritable histoire du Canada est encore à écrire, et elle ne pourra être solidement édifiée que lorsque tous les matériaux en auront été préparés un à un par la patiente armée des chercheurs.

Mais il importe que la matière première, à savoir les sources originales, soit d'abord assemblée, et c'est le rôle du bureau des Archives.

Mais pourquoi, dira-t-on, un bureau des Archives à Québec lorsqu'il en existe un à Ottawa déjà, et qui fonctionne parfaitement ? Il est certain que les Archives fédérales, depuis quelques années surtout, ont pris un développement qui n'a peut-être pas d'exemple en aucun autre pays. Grâce surtout à l'inlassable activité du Dr Doughty, des milliers et des milliers de documents ont été recueillis, et l'on ne compte déjà plus les services rendus à l'histoire canadienne par cette institution si admirablement renouvelée. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'à côté des Archives fédérales, les Archives provinciales ont encore une tâche nécessaire à accomplir. Quelle que soit la largeur de vue qu'elle ait manifestée jusqu'à présent en s'efforçant d'assembler tous les documents qui intéressent l'histoire du Canada, la direction des Archives fédérales ne peut pas

accorder à l'histoire locale toute l'attention qu'il faudrait et c'est naturellement aux provinces qu'incombe ce soin.

Il y a déjà plus de quinze ans qu'un bureau des Archives provinciales a été créé à Toronto pour Ontario et, dans ce laps de temps, il a pu mettre au jour, par le moyen de ses rapports annuels, une masse considérable de documents intéressant tout particulièrement le Haut-Canada. Il en est de même du Bureau d'Archives de la Colombie britannique qui existe depuis sept à huit ans et qui se consacre exclusivement à l'histoire des côtes du Pacifique sans que personne y trouve à redire. La province de Québec ne fait aujourd'hui que suivre un exemple qu'elle aurait dû donner. Plus que les autres peut-être, elle doit compter sur elle-même pour avancer l'étude de sa propre histoire, et s'il est une province qui doit veiller avec un soin jaloux sur ses archives, c'est bien la nôtre à cause de sa situation toute spéciale. L'on ne sait pas assez tout ce qui s'écrit en dehors de chez nous sur notre histoire. Certains professeurs d'université se vantent même de l'avoir refaite. Si nous n'y veillons pas, nous nous réveillerons un beau matin avec une histoire toute transformée, que nous ne reconnaitrons plus, et qui aura été acceptée par l'étranger. C'est à nous de maintenir la vérité, et surtout de la prouver.

Nous avons un patrimoine historique particulier et, si nous ne le gardons pas nous-même, personne ne le gardera à notre place. Pour cette raison précisément, le gouvernement devra veiller à ce que, dans cette province aux traditions françaises, le bureau d'archives qu'il vient de fonder, conserve jalousement son caractère français. Il arrivera fatalement que, sous prétexte de cultiver l'histoire générale, et même nationale comme on dit dans l'Ontario, certains voudront imprimer à nos archives une direction différente, y adjoindre des éléments nouveaux. Gardons-

nous, de grâce, de ce mélange hybride. Vous n'attellerez pas ensemble l'âne et le bœuf, dit la sainte écriture.

Quoique nous nous mettions à l'œuvre plus tard, nous pouvons du premier coup prendre la tête de toutes les provinces avec notre bureau d'Archives, et cela se conçoit aisément, puisque notre histoire couvre deux longs siècles de plus. Déjà, sans que plusieurs s'en doutent, nous possédons un noyau de documentation incomparable. En dépit du transfert qui s'est opéré trop largement, lors du changement de capitale en 1867, en dépit surtout de l'incroyable incurie qui a présidé pendant près de cent ans à la garde de nos plus précieux manuscrits, il nous reste une masse d'archives encore assez imposante.

Le premier service que rendra le bureau des Archives sera de conserver ce qui nous reste. Enfin nos documents historiques auront une chance d'être protégés contre la moisissure, contre l'incendie, et aussi, il faut bien le dire, contre l'avidité des collectionneurs. Il fut un temps, déjà lointain, il est vrai, où l'on entraît dans le dépôt des Archives comme dans un moulin, chacun étant pratiquement libre de se servir à sa guise. C'est ce qui explique pourquoi il y a tant de nos plus belles pièces historiques qui ont émigré du palais législatif de Québec dans les riches bibliothèques américaines, pourquoi l'on en voit encore tant figurer sur les catalogues des libraires des deux côtés de l'océan.

Lorsque nos documents auront été tirés des combles où ils dorment actuellement, à leur plus grand péril, lorsqu'ils auront été classifiés, mis en ordre et commodément disposés, il ne faudra pas encore s'arrêter là. Le second devoir de nos archivistes sera de combler, dans la mesure du possible, les larges brèches faites dans l'amas de nos sources originales par cette négligence et par ces rapines que nous

avons tout à l'heure déplorées. Le gouvernement, il faut l'espérer, n'épargnera rien pour faire de nos archives ce qu'elles doivent être. Il est temps que nous mettions une borne à l'exode désolant de nos papiers historiques vers les bibliothèques étrangères. Ne nous laissons pas plus longtemps appauvrir. Le gouvernement seul peut l'empêcher, s'il sait être généreux. Pourquoi la province de Québec ferait-elle moins qu'un simple État américain, l'Illinois, dont la Législature vote pour ses archives vingt mille dollars annuellement? Une pareille somme n'est pas exagérée, et il n'en faut certes pas moins si nous voulons regagner le temps perdu.

A cette condition, il y a toutes les raisons d'espérer que notre bureau d'Archives accomplira un travail efficace et fera sentir avant longtemps son action bienfaisante sur nos études historiques.

L'une des meilleures garanties que nous en ayons est dans la nomination même de son premier directeur. Le gouvernement ne pouvait, certes, mieux choisir et son choix a été hautement ratifié par l'universalité du monde intellectuel canadien. M. Pierre-Georges Roy a déjà consacré toute une vie à l'étude des documents historiques et, ces archives dont on lui confie la garde aujourd'hui, il les connaît pour les avoir explorées sans relâche depuis vingt-cinq ans. Personne n'en prendra un soin plus jaloux, personne ne saura mieux les mettre en valeur, personne surtout n'apportera plus d'enthousiasme et plus de désintéressement à en faire profiter son pays.

Aegidius FAUTEUX.

CHRONIQUE DES AFFAIRES

Il serait bien présomptueux celui qui prétendrait explorer dans toute son étendue ce qu'on pourrait appeler "la jungle des affaires", en découvrir tous les aspects et les faire passer avec facilité sous les yeux du lecteur. Aussi bien ce titre à la fois vague et précis ajoute-t-il encore, ce me semble, aux difficultés de la tâche. Mais à quoi servent les difficultés sinon à justifier l'existence du verbe surmonter? Notre temps se sent encore des efforts intenses qu'il a demandés à l'humanité "civilisée" pendant les quatre années du grand bouleversement que nous venons de subir et dont les conséquences nous poursuivent encore. Il s'accommode mal de la crainte, de l'hésitation ou de la pusillanimité. L'obstacle, il veut qu'on le regarde sans appréhension et qu'on le traite un peu comme s'il n'était pas. Et bien souvent tel est en effet le cas. Il n'est pas de danger si grand que celui qu'on n'a pas mesuré, ni d'impossibilité dont un calme effort ne puisse localiser les limites. Le succès et la survivance s'achètent à ce prix, au cours de cette monnaie. Nous tâcherons donc d'obéir à cette règle et de faire face à la "situation" comme disait le héros de Dickens, comptant au surplus sur le lecteur pour se trouver content du peu qu'on lui offre en raison de la bonne volonté qui l'assaisonne.

* * *

Il y a bien des catégories d'affaires, qui s'enchaînent et s'enchevêtrent autour de nos existences et y amènent des répercussions plus ou moins sensibles. Affaires mondiales, affaires nationales, affaires religieuses, affaires locales, affaires diplomatiques, affaires purement mercantiles;

“ à faire ” en un mot, c'est-à-dire tout l'effort humain en quelque sens qu'il s'exerce. Quel dédale et comment ferons-nous pour ne pas nous y égarer irrémédiablement ? Un seul moyen peut nous en empêcher, un seul fil d'Ariane nous permettre d'y suivre une route sûre : le sens national, le sentiment du devoir primordial à remplir envers notre propre pays, notre propre foi, notre propre race, sans pour cela souhaiter qu'un volcan nouveau paraisse au centre de l'univers et détruise d'un seul coup tout ce qui n'est pas nous, ou nôtre. Ce qui serait vraiment pousser un peu loin ce qu'on a appelé quelque part “ l'égoïsme sacré ” des nationalités. Deux mots qu'en beaucoup de cas on pourrait à bonne raison écrire dans l'ordre inverse et sans donner la moindre entorse à l'immuable vérité.

* * *

Notre pays, notre foi, notre race. En écrivant l'un de ces mots, j'ai à la fois éprouvé une gêne et retrouvé une réminiscence. Voyons d'abord la première. Pourquoi, en effet, faut-il hésiter un peu, lorsqu'on est en train de parler affaires, pour prononcer les mots de foi et de religion, de même par exemple qu'à table d'hôte ce n'est pas sans quelque effort intime que l'on fera le signe de croix accoutumé de la table familiale ? Respect humain et relâchement de l'esprit religieux, il faut bien le dire, sinon s'y soumettre mollement, pour ne pas employer un mot plus dur. Et ceci m'amène à la réminiscence dont je parlais.

Dans un grand établissement de crédit, j'avais dernièrement l'occasion de causer avec un homme d'affaires de la meilleure catégorie, dont l'influence, au reste, s'exerce sur un personnel de plusieurs centaines de personnes. Or à la fin d'une conversation qui avait fini par prendre une tournure tout amicale, je m'étais permis une allusion satisfaite

à la présence d'une pensée religieuse dans le milieu nécessairement affairé, mercantile, où je me trouvais. Une image du Sacré-Cœur avait frappé mon regard en entrant; une statuette identique et d'un goût discret se trouvait posée sans ostentation sur une tablette à l'intérieur.

— Est-ce là, demandais-je sans ironie, le président ou le conseiller principal de l'institution ?

Peut-être mon interlocuteur fut-il un peu gêné sur le coup, mais c'est un chrétien et un homme de caractère sinon tout à fait un théologien ni un apôtre. Il me répondit en tout cas, avec une grande franchise, à peu près dans les termes suivants :

— Je sais bien qu'on n'a jamais trop de secours d'En-Haut, même dans les affaires, et personne n'est plus respectueux que moi des mystères de la religion. Mais franchement, ne croyez-vous pas qu'on exagère un peu en insistant pour afficher dans les bureaux des emblèmes fort respectables, sans doute, mais qu'on ne peut s'empêcher d'y trouver un peu déplacés, hors, en un mot, de leur milieu naturel ?

* * *

Vous savez ce que les romanciers appellent " l'esprit de l'escalier " ? C'est une façon de résumer l'état d'âme de quelqu'un sortant d'une maison en ruminant ce qu'il voudrait bien avoir dit à l'hôte qu'il vient de quitter, s'il en avait eu la présence d'esprit. Or, au sortir de la rencontre dont je viens de parler, ayant encore dans l'oreille l'observation un peu superficielle à laquelle je n'avais pas cru devoir répondre sur-le-champ, peut-être parce que je n'en eusse pas été capable, l'esprit de l'escalier s'agitait en moi et me tenait à peu près ce langage :

— Je comprends votre réflexion, monsieur le directeur,

et j'apprécie la sincérité des sentiments religieux que vous exprimez tout en estimant qu'il n'est pas besoin d'images pieuses dans les endroits consacrés aux seules affaires, c'est-à-dire en somme à l'échange des services que les hommes ont besoin de se rendre entre eux. Mais me permettez-vous de différer respectueusement d'opinion là-dessus ? Ce n'est pas que je me targue d'une foi plus grande ou de plus longues réflexions. Mais c'est simplement par le souvenir de récents événements que j'avoue être impressionné autrement que vous l'êtes à ce sujet. Je veux parler de la guerre, et de ses répercussions chez nous, qui durent encore et se font sentir diversement. L'une des conséquences du conflit, en effet, a été de nous valoir à nous Canadiens français, de la part de notre entourage, la mauvaise humeur irréflechie, fruste et parfois brutale, à laquelle il faut toujours s'attendre lorsqu'on reste logique au milieu d'un affolement intense et général. L'orage a passé sans que nous prenions beaucoup la peine d'y porter attention ; le ciel s'est nettoyé, et puis, qu'avons-nous vu ensuite ? Il n'était plus chez nous que beauté, ordre et stabilité, au milieu de l'universel chaos. Patrie de la raison, boulevard de la civilisation, modèles de travail et de frugalité, bas de laine du Canada, exemple de l'humanité, voilà ce que nous sommes devenus tout à coup aux yeux de nos contempteurs d'hier. Nous aurions de nouveau haussé les épaules sans le sentiment qu'au fond la note était plus juste cette fois-ci. D'être sans défauts ni faiblesses nous n'avons point l'illusion, mais au milieu de l'anarchie mondiale, quoi de plus sagement ordonné que notre vie paroissiale ? Au milieu des cris de mort à la société poussés partout par le marxisme exacerbé, quoi de plus sage que la parole de nos prêtres ? Au milieu de l'affolement général, quoi de plus sensé de plus raisonnable, de plus salulaire que les enseignements

du catholicisme et l'influence qu'il exerce parmi nous ? Car ce qui plaisait peut-être surtout à notre cœur dans le concert d'éloges intéressés qui s'élevait, c'est qu'on en pouvait faire remonter la majeure partie à la Mère des peuples, dont nous sommes restés, grâce à Dieu, les fils respectueux. Gloire donc à l'Église de Rome pour les vertus sociales qu'on trouve encore au sein du Canada français et que nos adversaires naturels sont de temps en temps obligés de reconnaître. Mais quand on dit : l'Église, il faut donner à ce mot sa signification entière. Mère des hommes (« Femme, voilà votre fils »), Elle est aussi et au même titre, mère insigne des sociétés. Protectrice intime de chaque âme, sans doute, mais aussi, et peut-être avec plus de force encore, guide des peuples et des nations, substance même de la paix sociale et de la « bonne volonté » qui en est le gage et le moyen. Au reste, point n'est besoin d'y insister, puisque les éléments anglo-protestants qui nous entourent s'inclinent maintenant sans vergogne devant le fait admis que c'est grâce à l'influence de l'Église si l'ordre et la paix règnent parmi nous autant qu'on les peut trouver sur terre.

« Et j'en voulais venir à ceci, cher Monsieur, que si vos caisses regorgent d'un or que ne menace journallement aucune des convulsions brutales qui agitent les autres parties du monde, à qui le devez-vous, en dernière analyse, sinon aux saines notions, aux fermes principes du catholicisme social, qui imprègnent toute votre immense clientèle et jusqu'au personnel de l'excellente institution que vous dirigez ? Mais vous-même, vos qualités principales d'intégrité, de droiture dans la fin, et les moyens, d'où vous vinrent-elles, sinon de parents, sinon de maîtres, sinon de disciples du Christ tout imprégnés d'amour et de dévouement à son Cœur sacré, incarnation synthétique de toute la doc-

trine sociale de Celui qui n'est venu que pour nous commander de nous aimer les uns les autres, et de nous traiter mutuellement avec justice et équité? Voilà le symbole qu'exprime l'image pieuse qu'on salue en vos bureaux, et ne voyez-vous pas qu'en fin de compte, c'est Celui-là même l'Auteur et la Cause première de vos succès, de vos dividendes et de l'œuvre sociale féconde que vous accomplissez parmi les vôtres, au cours de la minute d'éternité que nous vivons ensemble sur cette humble planète?

«Mais à quoi bon tant parler pour prêcher un converti? Méditons plutôt chacun par devers soi les mots trop incompris : « Que votre règne arrive » et pour aider nos esprits superficiels, ajoutons-y le mot « social » dont on abuse tant de nos jours mais qui trouve ainsi sa vraie signification. Et vous verrez clairement que loin d'être déplacé dans le monde des affaires, le principe même des relations entre Dieu et les hommes, puis entre les hommes entre eux, ne peut pas être exclu du domaine des affaires honnêtes et légitimes. Que bien au contraire, elles ne peuvent sans Lui, que s'abaisser, dégénérer et se corrompre misérablement. Car le ciel et la terre Lui ont été donnés en héritage, et il n'est pas commode de l'en déposséder.»

* * *

Voilà qui nous a quelque peu éloignés de la crise du chômage, du canal de la Baie Georgienne et d'autres menues préoccupations du jour. Mais si nous en tenions tout de même là pour ce jourd'hui? Molière n'a corrigé personne et la chronique des événements ne peut guère aspirer à les modifier. Aussi bien aurons-nous tout le temps, s'il plaît au ciel, d'effleurer d'autres sujets en de prochains

entretiens; et le monde qui nous porte peut bien, d'ici-là continuer à sa guise le petit bonhomme de chemin qu'i, poursuit depuis quelque temps déjà dans les espaces sidéraux.

Ernest BILODEAU.

UNE BROCHURE A REPANDRE

Les articles de Mgr Ross sur l'enseignement anglo-français dans nos écoles viennent de paraître en brochure au *Devoir*. C'est une œuvre qu'il faut répandre à profusion. L'avenir de notre enseignement est engagé dans cette question. L'on sait avec quel courage et quelle compétence Mgr Ross a traité le problème. Les uns ne l'ont abordé qu'en pédagogues pas toujours avertis; les autres avec les vues trop courtes d'hommes d'affaires. Mgr Ross a embrassé ces mêmes points de vue, mais en les dominant par le coup d'œil du philosophe et du patriote.

Quand le temps aura permis à bien des choses de s'apaiser, ces articles de l'éminent pédagogue passeront pour ce qu'ils auront vraiment été en cet automne de l'an de grâce 1920 : le plus bel acte de charité et de courage, un vrai geste sauveur. Ceux qui veulent réfléchir pourront se demander parfois de quel côté s'est rencontrée unanimement, sur ce problème, toute la presse vraiment canadienne-française, vraiment nationale et catholique de tout le Canada. Cela pourrait enlever à quelques-uns l'envie de parler d'aberration et surtout de mauvaise foi. On fera bien de lire à l'appendice Ier de la brochure de Mgr Ross, l'importante déclaration signée des provinciaux de sept congrégations de Frères enseignants. Il y a là une mise au point précieuse, consolante pour la cause française, et qu'vengent les Frères de beaucoup de défenses maladroites tentée à leur sujet. Pierre Homier reviendra là-dessus.

AU PAYS DE L'ONTARIO

UN MORT QUI PARLE... D'ACTION FRANÇAISE

Les lecteurs de la Revue m'accorderont de leur offrir, comme chronique de début, le récit des quelques événements importants qui, au cours des dix premières années du siècle, suscitèrent, à Ottawa et dans l'Ontario, un renouveau vraiment sérieux et durable d'action française. Je grouperai ces faits autour d'un nom modeste et pourtant bien connu dans la Capitale. Ce sera probité à l'égard d'un vrai patriote et une façon de nous préparer sûrement à mieux comprendre, par la suite, la situation d'aujourd'hui.

Or donc, en ce temps-là, vivait à Ottawa, un prêtre pieux, de bonne souche, gentilhomme au possible, bien doué par l'esprit et par le caractère, orné d'une solide culture classique, possédant à peu près également à la perfection le français et l'anglais. Il était Oblat et tout adonné à la formation de la jeunesse qu'il chérissait véritablement, encore qu'il prît, parfois, pour la réprimander, une voix de tempête qui épouvantait. Il excellait dans l'art d'éveiller les initiatives et les talents. Aussi ses supérieurs lui confièrent-ils pendant vingt ans les fonctions les plus graves, soit au Collège, soit au Juniorat de l'Université d'Ottawa.

Cet intellectuel de race, qui eût pu, par la connaissance qu'il possédait de l'histoire générale, de la belle littérature et de la politique étrangère, s'européaniser tout à fait, — ce qui s'est vu — était canadien-français... jusqu'à la moelle.

Le révérend Père Émile David professait, à l'Université d'Ottawa, à l'époque de "la domination de l'anglais"

qui dura de 1874 à 1900. Il n'y a point d'indiscrétion à s'exprimer ainsi ouvertement. Tout le monde le sait. Et ce n'est pas non plus jeter du discrédit sur les directeurs de cette institution. Étrangers en bon nombre à notre nationalité et vivant dans un centre où la majorité de la population parlait anglais, comment auraient-ils cru devoir orienter autrement leur système d'éducation à une date où, soit dit sans malice, même dans la province de Québec, on laissait s'établir un ordre de choses qui finirait par équivaloir, a-t-on écrit, à une demi-abdication. C'est déjà beau qu'ils aient songé à s'amender quand d'autres, ailleurs, ne s'apercevaient pas qu'il y avait aussi chez eux matière à repentir.

Si le Père David eut des colères patriotiques, il n'est pas téméraire de le conjecturer. Il fit mieux toutefois que de s'emporter. Grâce à l'amitié qui le liait aux Canadiens français à qui était dévolue une portion de l'autorité, il contribua — selon une mesure qui m'échappe — au rétablissement du status bilingue primitif qui s'opéra en 1900.

L'on devine, sans être prophète, qu'il y eut assez longtemps, fort ressac. Le Père David soutint le choc, empêcha le recul, pour sa part, en collaborant à la saine information de ceux qui avaient le devoir de tenir tête à la haute mer jusqu'à ce qu'ils l'eussent maîtrisée et apaisée.

Maurice Barrès a écrit quelque part que les Églises de France, pour durer, ont besoin de saints plutôt que de protection légale. Il faut en dire autant de nos droits au regard des institutions où, par la complexité du milieu, ils sont sans cesse exposés à de dangereuses attaques. Les cœurs vaillants les défendent et les sauvent mieux que les chartes les plus authentiques.

Le Père David avait bien saisi cette vérité. Aussi est-ce à développer chez les étudiants la connaissance et l'amour de notre langue et de notre culture qu'il se voua entièrement. Placé à la tête de la « Société des Débats français, » au Collège et de « l'Académie, » au Juniorat, il y déploya toutes ses admirables qualités d'éducateur. Sous sa direction, les discussions publiques, les conférences, les déclamations dont les élèves font seuls les frais, portent exclusivement sur des sujets puisés dans notre vie nationale. Comme intermède, une fois sur les quatre séances de chaque mois, il entretient son petit monde de notre passé et de notre présent religieux, politiques, littéraires, économiques, y déployant un savoir lucide, une vivacité de langage et de sentiments qui lui attirent bien souvent des applaudissements aussi sincères que spontanés.

Nous pourrions du reste l'entendre lui-même exposer comment il conçoit la nature de ces deux associations jumelles.

« Le but de notre société, dans la pensée de ses fondateurs, — il parle aux collégiens — a été de fournir, aux Canadiens français de cette institution, l'occasion de se former à la parole publique. Mais elle a un autre but, but plus élevé, plus noble, plus grand, celui de former pour la cause nationale des défenseurs intrépides, des chevaliers sans peur et sans reproche. Pour réaliser cet idéal, pour pouvoir, plus tard, faire honneur à la cause canadienne-française, pour défendre ce que nous avons de plus cher au monde, notre religion, notre langue, nos traditions, il ne suffit pas de s'exercer à la parole publique. Que faut-il donc ? Il faut étudier l'histoire de son pays, ne pas se contenter d'un manuel insignifiant, mais faire une étude continue et approfondie de nos historiens nationaux, Garneau, Ferland, Turcotte, Gosselin. Il faut étudier la lit-

térature canadienne, lire de préférence nos poètes, nos prosateurs, nos orateurs canadiens. Il ne faut rester étranger à aucune question qui touche de loin ou de près aux intérêts de notre chère patrie. Certes, j'apprécie, à leur juste valeur, toutes les connaissances qu'un jeune homme peut acquérir, mais, la première place, la place d'honneur, appartient de droit à l'étude de son pays, surtout quand ce pays porte le doux nom de Canada. »

Est-ce assez complet comme programme et y a-t-il lieu de s'étonner du fait que les générations qui ont été pétries par le Père David manifestent, où elles sont à l'épreuve, une mentalité d'irrégentisme canadien-français.

Là ne se limite pas l'influence du Père David.

S'il eut le premier l'idée d'une assemblée qui réunirait tous ses compatriotes de l'Ontario, on peut l'inférer d'un passage du discours que prononça Son Honneur le Juge Constantineau, à l'ouverture du congrès de 1910. « En décembre 1908, un homme dont je dois à regret taire le nom, un patriote zélé, convoqua par téléphone, une réunion d'amis d'Ottawa. Son dessein, qu'il avait mûri dans sa grande âme, était de discuter l'opportunité d'un congrès des Canadiens français de tout l'Ontario ». Personne ne douta que le Père David fût désigné par cette allusion discrète. A tout le moins, il avait été initié, dès l'origine, à « ce projet superbe de rapprochement et d'union », et il en était devenu, immédiatement, le promoteur entendu, j'oserais affirmer, l'apôtre principal.

C'était au temps où chaque Canadien français, devenu une manière de héros, décidait de n'employer plus que son verbe dans le monde des affaires et dans tous les services d'ordre public. Pour son compte, le Père David y allait en chef. Au téléphone, à l'hôtel des postes, dans les magasins, partout, dès là qu'il avait droit, il exigeait l'usage du

français. D'abord, il parlait en sa langue. Incompris, il réitérait sa demande tout comme, affermissant et haussant à peine le ton. Si l'interlocuteur s'avisait de paraître insolent, un frisson d'indignation le secouait subitement et sa voix éclatait en tonnerre qui ne tombait pas toujours en vain. Par contre, de l'unilingue qui témoignait de la bonne volonté, il avait quelque pitié. Alors, il lui arrivait de continuer avec les mots de Shakespeare une conversation engagée comme l'eût fait Racine. Il y mettait peut-être, quelquefois, un certain air de supériorité qui dominait et était bien près d'écraser *l'autre*. Mais c'était la race, non pas lui, qui s'enorgueillissait ainsi.

Plus heureux que la plupart des initiateurs, le Père David constata, avant de descendre dans la tombe, les résultats satisfaisants de ses énergiques revendications. En outre, les mouvements nationaux pour lesquels son dévouement n'eut pas de bornes persistent et progressent. Ottawa parle de plus en plus les deux langues; si perfides ou fanatiques que soient les assauts qui la tiennent en alarme continue, l'Association d'Éducation ne se rend pas; et après avoir traversé la phase critique où, pour emprunter le langage de Charles Maurras, « la fuite du pire était l'objet capital de son gouvernement », l'Université croît vigoureusement en français, poursuit, dans la justice, la réalisation possible de son double idéal.

Honneur au Père Émile David pour la part de mérite qui lui revient.

Maintenant que son âme repose dans la paix du Seigneur, devions-nous abandonner à l'oubli les exemples de sa carrière ou convenait-il de les recueillir avec vénération et de les présenter, comme souvenirs et comme leçons impérissables, à ceux qui l'ont estimé, aux lutteurs qui lui ont survécu ou qui le remplacent? Il nous a paru que ce

dernier parti était seul équitable. Nul cœur, au commencement du siècle, n'a plus vivement ressenti les joies et les deuils de notre race. Nul esprit ne s'est appliqué, avec plus de passion, à faire connaître et aimer nos Annales, à percer l'énigme de notre avenir. Avec une inlassable ardeur, sans bruit, loin de la griserie des foules, il a restauré, rajeuni, protégé des œuvres qui étaient déviées, qui tendaient à s'alanguir, qui naissaient, — tout particulièrement les maisons d'études où s'entraînent les combattants de l'avenir. En vérité, il a conquis les titres qui confèrent une place d'honneur dans notre galerie historique, parmi les défenseurs et les hardis protagonistes de la cause française en terre ontarienne.

Mon grand regret, c'est de n'offrir qu'une ébauche, où il eût fallu une riche peinture. Mais je souhaite sincèrement qu'une main habile — plus tôt que plus tard — reprenne, agrandisse, achève ma faible esquisse.

Une autre fois, si nous vivons et s'il plaît à Dieu, nous causerons des vivants.

Aurèle GAUTHIER.

L'Action française publiera dans ses prochaines livraisons :
Au seuil de l'histoire du R. P. Théophile Hudon, *De l'art monumental et de son influence sur le goût populaire* de Mlle Marguerite Taschereau, une chronique littéraire de François Hertel; quelques pages d'histoire de la Saskatchewan par Un Sauvage; un article sur le prochain recensement; une chronique franco-américaine, un article sur Madame de la Peltrie de M. l'abbé Émile Dubois, *Formation française*, du R. P. Adélarde Dugré, S.J. et *Notre année littéraire* d'Henri d'Arles.

LES LIVRES

NOS VOYAGEURS ¹

par le R. P. Édouard Lecompte — Éditions de la *Vie Nouvelle*, \$1.25.

Le Père Édouard Lecompte, jésuite, vient d'écrire un livre bien vivant sur nos voyageurs de commerce, qui, l'un après l'autre, vont à la Villa Saint-Martin, se connaître, se conquérir, se travailler, pour se grouper d'abord dans leur association catholique et nationale, et prendre ensuite une large part dans la levée de l'armée sociale catholique du Canada.

Ceux qui veulent, en lisant, chercher les pensées et les sentiments vraiment dignes d'entrer dans leur conscience et d'enrichir leur personnalité morale trouveront matière abondante à sérieuse réflexion dans la lecture de ce volume de deux cents pages. Ils saisiront bien vite comment nos « Chevaliers de la valise » ont résolu le problème religieux toujours d'actualité, en mêlant leur foi mieux éclairée, à la vie réelle, à la vie publique et nationale. Mieux que bien d'autres, ils peuvent pénétrer partout; mais ils ne laissent jamais le chrétien et l'apôtre à la porte des demeures qui les hospitalisent, ou en dehors des voitures qui les transportent. Ce n'est sûrement pas à eux que l'on peut adresser la parole que le Catholique d'Action met dans la bouche de Notre Seigneur : « Mes fidèles, aux premiers temps de l'Église envahissaient tout; et voici qu'aujourd'hui on ne les voit plus nulle part. » — Leur profession les met sur toutes les routes; et comme ils ignorent le dédoublement de la conscience, ils accomplissent des œuvres dont la lecture est reconfortante.

Le Père Lecompte fait parler ses héros, et je l'en félicite. Il me plaît d'écouter comme de lire les gens qui mettent de la sincérité sous les mots qu'ils emploient. Faut-il le dire? C'est encore chez le peuple pas trop gâté par une certaine culture..... que l'on se procure ce plaisir. Il vous est arrivé parfois d'écouter malgré vous, en chemin de fer ou en tramway certaines conversations de gens d'esprit naturel. Dans la libre syntaxe et le jaillissement verbal spontané de leur récit, ils sont plus intéressants que bon nombre d'écrivains, de journalistes, d'orateurs qui ont perdu toute trace d'originalité, parce que tous coulés dans le même moule.

Nos voyageurs ont leur langage, à eux, très français, parce que très loyal et très franc. Ils savent situer leur anecdote. Voyez par exemple (page 49) comment l'un d'entre eux tient sa promesse de faire le bien autour de lui : Il veut arracher un camarade au démon de l'ivrognerie. Mais auparavant, dit-il, « j'allai prendre des forces aux pieds de Notre-Seigneur dans une église voisine et me dirigeai vers la maison de cet homme ». Tout le dialogue est animé et chaque mot porte. Le résultat est certain. Le pauvre pécheur prend le chemin de la Villa Saint-Martin. L'œuvre de conversion s'opère, et le bonheur s'installe de nouveau au foyer.

Leur apostolat est fait de gaieté, de bon sens, de piété. Ils trouvent à point le mot jeté à l'improviste qui fait rentrer en soi. Tel jeune homme qui disait : « Je n'ai jamais le temps de faire une retraite fermée » entendit bien vite la réplique : « Mais vous avez toujours le temps, par exemple, d'aller au diable ». Il préféra la route de Cartierville; il la trouva pleine d'espérance céleste.

Le groupement est nécessaire. Il faut réunir les catégories. Les voyageurs l'ont compris. Aussi bien quand le Père Louis Lalande leur suggéra l'idée d'une association, il fut grandement consolé par la prompte mise à exécution du projet.

Il faut lire tout le volume pour se rendre compte de l'esprit d'initiative de nos amis. A l'émiettement d'autrefois a succédé une coordination des énergies pour le plus grand bien des voyageurs d'abord, pour celui de la patrie et de l'Église ensuite.

La concentration de la vie des voyageurs a fait des merveilles dans la province. Souhaitons que l'A.C.V. garde sa vigueur, son influence. Qu'elle décuple ses forces « dans l'union intime des membres de chaque cercle et dans l'union plus haute, plus ample, mais non moins cordiale de tous les cercles entre eux ». (page 202) !

Que chaque membre soit fidèle à ce mot d'ordre du Catholique d'Action : « Puis donc que tu veux être catholique et d'action, vis-moi ce programme; *sincérité absolue, humilité vraie, charité débordante !* »

Abbé Philippe PERRIER.

1 *Nos Voyageurs* — Association catholique des voyageurs de commerce du Canada — Éditions de la *Vie Nouvelle*, 1920.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE CONSULTATION — Le premier article en paraît dans cette livraison même. Il est signé de M. Édouard Montpetit. Nos lecteurs comprendront que nous ayons voulu débiter par cette signature. M. Montpetit ne nous apporte point seulement le témoignage de sa compétence qui est au-dessus de toute discussion. Mais il est peut-être l'homme qui a le plus fait, depuis quelque dix ans, pour poser le problème économique devant l'opinion de notre province et pour le poser sur des bases scientifiques. M. Montpetit a sonné la marche en avant, quand il n'y avait de légion ni derrière lui, ni autour de lui; il a parlé, écrit, avec un entrain qui ne s'est jamais démenti, avec l'ardeur d'un apôtre. Le mois prochain nous aurons l'article de M. Antonio Perrault. Que nos lecteurs, nos amis profitent de ce début pour offrir l'*Action française* aux gens de leur connaissance et de leur voisinage. Ils feront double coup : ils aideront une revue qui est au service de la cause commune et ils répandront des idées qui portent de la lumière.

LA REVUE — Les pessimistes parmi nous, ceux qui croyaient que la hausse du prix d'abonnement nous vaudrait beaucoup de déchet, beaucoup de lâcheurs, ceux-là auront eu tort. A l'heure où nous écrivons, nous avons moins de retardataires que l'an passé, à pareille date. Les abonnements nouveaux rentrent en grand nombre. Et cependant nous n'avons pas encore reçu les rapports de nos propagandistes des collèges lesquels, nous le savons de bonne source, ont fait des merveilles. Nos remerciements chaleureux à nos amis du *Droit* qui ont consacré un premier-Ottawa à notre consultation sur le problème économique, et qui ne perdent point une occasion de recommander l'*Action française*.

Au *Progrès du Saguenay* on s'est de même comporté royalement. Le journal a publié deux ou trois articles éloquentes sur notre œuvre; il a organisé lui-même une campagne d'abonnement en faveur de l'*Action française*. Et nous savons également que son directeur, M. l'abbé Calixte Tremblay, n'a pas été étranger à la très généreuse commande qui nous est venue de la direction des usines Dubuc. Grâce à ces Messieurs 1500 exemplaires de l'*Almanach de la langue française* et 1500 exemplaires de *Chez nos Ancêtres*, les uns et les autres reliés, auront été distribués aux ouvriers de Chicoutimi.

NOTRE COURRIER DU JOUR DE L'AN — Nous remercions, avec la plus vive gratitude, tous ceux qui ont bien voulu nous envoyer leurs

souhais à l'occasion de la nouvelle année. Le chroniqueur a là, devant lui, bien des choses émouvantes. Si l'espace le lui permettait, il cueillera volontiers, parmi tant d'hommages précieux et qui viennent des régions françaises les plus éloignées. Toutefois il ne peut manquer de signaler au passage, cette lettre qui est de nul autre que Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface. Sa Grandeur bénit une fois de plus l'*Action française*, déclare « superbe » la nouvelle rubrique du mot d'ordre, nous envoie des étrennes substantielles et de plus — l'exemple vient de trop haut pour n'être pas cité — l'archevêque de Saint-Boniface nous envoie un nouvel abonnement pour l'un de ses diocésains. Comment ne pas citer, non plus, ce trait touchant de petites élèves d'un grand pensionnat des SS. Noms de Jésus et de Marie qui nous apprennent qu'elles réabonnent elles-mêmes à l'*Action française*, leur maîtresse de classe, incapable de payer plus longtemps son abonnement ?

CHEZ NOS ANCÊTRES — Ce dernier volume de notre directeur est paru depuis à peine quinze jours. Et déjà plus de 2,500 exemplaires ont été vendus. Il sera probablement question de *Chez nos Ancêtres* dans la revue prochainement. D'ici là que l'on se rappelle le joli article consacré à l'œuvre de M. l'abbé Groulx, dans *Le Devoir* du 27 décembre dernier. « Le beau petit livre ! disait M. Lozeau... charmant au dehors et au dedans... Ce petit livre est essentiel. Et je crois qu'il résume, dans sa forme élégante, avec ses jolis dessins, tout ce qu'il faut savoir, pour ne pas avoir honte de sa race, pour la défendre comme un fils défend sa mère ». *Chez nos Ancêtres* se vend 50 sous l'exemplaire. C'est un prix d'avant-guerre. Et il n'y a qu'à l'administration de l'*Action française* qu'on accomplit de ces merveilles.

NOS PUBLICATIONS — « La Résistance aux lois injustes, et la doctrine catholique », vient de paraître. Comme l'on sait, c'est un volume de la *Bibliothèque de l'Action française*. Tous nos lecteurs voudront se le procurer. L'œuvre du Père Mignault a été couronnée au concours des *Prix d'action intellectuelle*. Et le sujet est d'une actualité perpétuelle dans un pays comme le nôtre. Nous publierons prochainement : *L'Enseignement classique a-t-il fait faillite ?* du R. P. Edgard Colclough, S. J. et aussi d'autres œuvres très importantes que nous annoncerons dans notre prochain numéro.

Jacques BRASSIER.

XXXXXXXXXXXX

VOUS DESIREZ VOUS MARIER COMMENCEZ PAR ECONOMISER

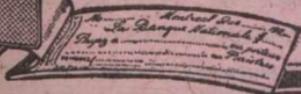
Lorsque vous serez prêt à fonder une famille, vous aurez les fonds nécessaires pour meubler votre maison et faire face aux premières dépenses d'établissement. Déposez vos épargnes à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec Fondée en 1860

La plus vieille Banque Canadienne-Française, 310 Succursales
et Agences au Canada Actif: plus de \$68,000,000.00.

Correspondants dans le monde entier



NOUS RECOMMANDONS LES

Conserves Alimentaires

Asperges, Tomates, Pois, Blé d'Inde, Poires, Pêches,
Ananas. — Boîte hygiénique :

“FRONTENAC”

HUILE D'OLIVE PURE “JEANNE D'ARC”

Estagons de $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, 1 gal., 5 gals, mesure impériale (Aussi en bouteilles).

Vin de Messe St-François doux, Cana sec, Approuvé

PATENAUDE, CARIGNAN, Limitée, - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

**BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.**

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital autorisé.....	\$10,000,000
Capital versé et réserve.....	7,800,000
Total de l'actif.....	61,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. VAILLANCOURT, président; l'hon. F.-L. BÉRIQUE, vice-président; A. TURCOTTE; E.-H. LEMAY; l'hon. J.-M. WILSON; A.-A. LAROCQUE; A.-W. BONNER.

BEAUDRY LEMAN, Gérant général

Intérêt alloué au plus haut taux courant, sur tout dépôt de \$1.00 et plus fait à notre Département d'Épargne.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LA FETE DU LIVRE

GRANDE VENTE DE 15 JOURS
DU 15 AU 31 JANVIER

A l'occasion de son 25ième anniversaire

LA LIBRAIRIE DÉOM

offre tous les ouvrages en magasin à

UN RABAIS EXTRAORDINAIRE

DE 25% A 50%

Une petite idée des coupures effectuées:

Classiques GARNIER, tous les auteurs français, latins et grecs.....	50 sous le vol.
* Collection NELSON.....	40 " "
" PLON.....	40 " "
Bibliothèque Contemporaine.....	25, 50 et 75 sous le vol.

Tous les autres ouvrages sont réduits dans les mêmes proportions

VENEZ OU ÉCRIVEZ

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL

(AJOUTER 10% POUR LES FRAIS DE PORT)

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

OLD CHUM

**LE TABAC À FUMER
LE PLUS POPULAIRE**

*C'est un excellent
tabac qui plaît à
tous les fumeurs*

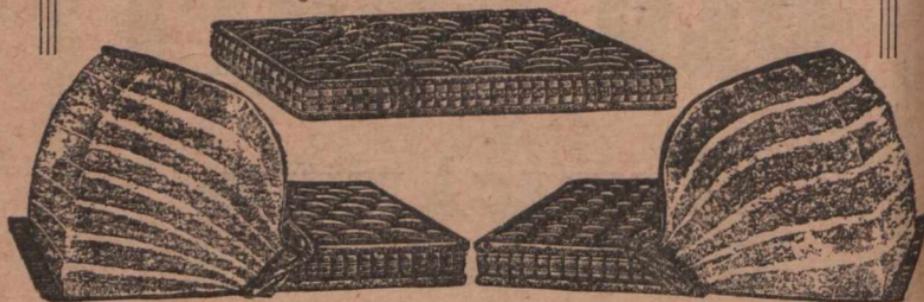


**EN VENTE
PARTOUT**

Cette revue est publiée par la *Ligue des Droits du français*, 92-est rue Notre-Dame et imprimée par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

200 matelas 100% feutre pur par rangs

MATELAS SEMBLABLES EN TOUS POINTS À CEUX
QUE VOUS AVEZ COUTUME DE VOIR ANNONCÉS À **\$16.00**



Voici un offre sensationnelle, ne la manquez pas

C'est un achat d'un des meilleurs fabricants connus de matelas. Ces matelas sont en feutre pur et pèsent 45 livres ; ils sont absolument hygiéniques. Le prix en est aussi bas que celui d'un matelas de feutre ordinaire. Tous à bord roulé Impérial. Tous ces matelas portent la garantie du fabricant et la nôtre. Dimensions pour tous les lits. Valeurs **\$9.60** ordinaire de \$16.00 pour

POUR LES COMMANDES PAR LA POSTE,
AJOUTER 60 SOUS POUR EMBALLAGE.

— au deuxième

Dupuis Frères

447-449 RUE STE. CATHERINE EST.

Coin St-André et Ste-Catherine,

Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Imprimé au DEVOIR, 43 rue St-Vincent, Montréal.